

TEBBOUNE ADRESSE UN MESSAGE DE BIENVENUE
AUX PARTICIPANTS DU SOMMET DU GECF

L'Algérie déterminée à réunir toutes les conditions de succès

L'Algérie se prépare activement pour l'organisation du 7^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 février au 2 mars prochain, et surtout réunir toutes les conditions de succès de cet événement. P 3



LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE **Les douanes appelées à redoubler de vigilance**

Les douanes sont appelées à redoubler de vigilance dans la lutte contre la contrebande et protection de l'économie nationale. Le Directeur général des Douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouché a appelé, lundi à Tlemcen, les cadres douaniers à poursuivre les efforts, à redoubler de vigilance et s'engager à faire preuve de la plus grande rigueur afin d'élever le niveau de disponibilité requise et d'obtenir les meilleurs résultats sur le terrain.

P 2

LA CONTRAINTE DU FONCIER ÉCONOMIQUE EST LEVÉE **L'investissement en marche**

C'est demain jeudi que l'AAPI (Agence algérienne de promotion de l'investissement) commencera le traitement des dossiers d'octroi du foncier économique. Cette opération sera effective dès le 8 Février via une plate-forme numérique de l'investisseur, a fait savoir le directeur de l'Agence, Omar Rekkache. En effet, toutes les conditions sont maintenant réunies pour le lancement des investissements.

P 4

COLLECTE DE DÉCHETS **43 produits concernées par les avantages fiscaux**



Les personnes physiques exerçant des activités de collecte de déchets recyclables bénéficieront d'exonération et d'allègements fiscaux et cela pour 43 produits recyclables, selon un décret exécutif publié au Journal officiel n8.

P 4

Afrika[®]
AgroFood
SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE L'AGRO-INDUSTRIE EN AFRIQUE

20 > 23 MAI 2024
PALAIS DES EXPOSITIONS - SAFEX, ALGER - ALGERIE
COÏNCIDE AVEC
SIPSA[®]
FILAH
SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE L'AGRO-INDUSTRIE

DJAZAQUA[®]
SALON DE LA PÊCHE DURABLE &
DES PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

RECENSEMENT
GÉNÉRAL DE
L'AGRICULTURE
**Cherfa préside la
3^e réunion de la
Commission
nationale**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a présidé, lundi à Alger, la troisième réunion de la Commission nationale de recensement général de l'agriculture, consacrée à l'examen de plusieurs points relatifs aux préparatifs du lancement et de réalisation de cette opération stratégique, indique un communiqué du ministère. «La 3e réunion de la Commission nationale de recensement général de l'agriculture s'est tenue, lundi 05 février 2024, au siège du ministère, sous la présidence de M. Youcef Cherfa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, président de ladite Commission, durant laquelle il a été procédé à l'examen de plusieurs points relatifs aux préparatifs de lancement et de la réalisation de cette opération stratégique pour le secteur agricole et pour l'économie nationale de manière générale», a précisé le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Les douanes appelées à redoubler de vigilance

Les douanes sont appelées à redoubler de vigilance dans la lutte contre la contrebande et protection de l'économie nationale. Le Directeur général des Douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche a appelé, lundi à Tlemcen, les cadres douaniers à poursuivre les efforts, à redoubler de vigilance et s'engager à faire preuve de la plus grande rigueur afin d'élever le niveau de disponibilité requise et d'obtenir les meilleurs résultats sur le terrain.

Synthèse Slimane T

Lors d'une rencontre avec les cadres de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen, à la cité douanière de Haï "Abdelmoumen Benali", dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le Général-Major Bakhouche a souligné que «davantage d'efforts doivent être fournis, qu'il s'agisse de lutter contre la contrebande, de percevoir les droits et taxes douaniers, les amendes, de doubler les opérations de ventes aux enchères publiques, de liquider les entrepôts douaniers et de faciliter les procédures douanières accordées aux entreprises économiques, notamment productives, adaptées aux efforts des pouvoirs publics pour encourager les exportations hors hydrocarbures». Le même responsable a ajouté «que tous les responsables, à tous les niveaux, doivent fournir le soutien nécessaire au douanier, dans le cadre de l'accomplissement de ses missions», relevant que «la Direction générale des

Douanes algériennes œuvre inlassablement à offrir les meilleures conditions permettant au douanier d'exercer confortablement ses missions et l'encourager à fournir plus d'efforts». Le Général-Major Bakhouche a également souligné qu'«il ne tolérera aucune négligence dans l'exécution des missions qui affecterait négativement la productivité requise ou pourrait nuire à l'appareil douanier» et que «chaque douanier, homme et femme, doit travailler sans relâche afin de donner la meilleure image d'une performance douanière de haute qualité et exemplaire». Il a ajouté que «tous les affiliés à ce dispositif doivent adhérer à l'effort de mutation numérique que le secteur douanier enregistre actuellement et œuvre à fournir les conditions appropriées pour faciliter l'opération d'implication des opérateurs économiques dans le nouveau système informatique douanier». Le DG des Douanes algériennes a également salué «les efforts colossaux et les réalisations accomplies sur le terrain par les

services opérationnels des équipes dans le domaine de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, notamment pour faire face au trafic de drogue et de psychotropes, dont les opérations se sont soldées par la saisie de quantités considérables de ces toxines écoulées par des réseaux criminels qui s'emploient, avec tous les moyens illicites, à cibler nos jeunes et à les tromper, dans le but de nuire à la stabilité sociale et à la sécurité du pays». Il a, en outre, souligné: «atteindre les objectifs escomptés pour la relance du secteur douanier ne peut être obtenu que grâce à des efforts concertés avec le reste des secteurs et les dispositifs de l'Etat, dans le cadre de la coordination des interventions conjointes dans divers domaines entre les différents services douaniers et œuvrer à renforcer l'esprit d'appartenance au secteur, en encourageant l'esprit d'initiative et en déployant davantage d'efforts afin de réaliser les meilleurs rendements et les meilleurs résultats sur le terrain».

USTHB

Signatures de conventions avec quatre organismes et entreprises

L'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB) a signé, mardi à Alger, des conventions de partenariat avec quatre entreprises et organismes nationaux en vue de créer une synergie entre l'université et le monde du travail. La cérémonie de signature s'est déroulée à l'USTHB en présence du recteur de l'université, Djamal Ed-

dine Akretche, accompagné de ses vice-recteurs et des doyens des différentes facultés, ainsi que les premiers responsables de ces quatre organismes et entreprises. La première convention a été signée entre l'USTHB et l'Office des recherches géologiques et minières (ORGM) de Boumerdès, représentée par son Président directeur général,

Yahia Azri. La deuxième convention est un partenariat entre l'USTHB et l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA) d'Alger, représentée par la présidente du Comité de Direction, Karima Bakir-Tafer. La troisième convention a été paraphée par l'USTHB et l'Entreprise nationale des produits miniers non ferreux et des substances utiles (ENOF) d'Al-

ger, représentée par son Président directeur général, Fatah Drifi, alors que la quatrième porte sur un partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND) d'Alger, représentée par son Directeur général, Mohamed Karim Ouamane. M. Akretche a indiqué que «ces conventions ont pour objet de déterminer les conditions et modalités se-

lon lesquelles l'USTHB, l'ENOF, l'ORGM, l'ASGA et l'AND établissent des relations professionnelles, à même de créer des synergies entre le monde universitaire et le monde professionnel ». Elles permettent, également aux étudiants de l'USTHB de « bénéficier de stages de fin d'études au sein de ces organismes », a-t-il ajouté.

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN-2

100 idées de projets innovants à concrétiser en 2024

La Faculté des sciences économiques et des sciences commerciales et de gestion de l'Université d'Oran- 2 "Mohamed Benahamed", ambitionne, en 2024 d'atteindre 100 idées de projets émanant des étudiants susceptibles d'être concrétisées sous forme de startups ou de projets innovants, a-t-on appris, mardi, du Doyen de la Faculté, Farouk Tcham. En marge de l'inauguration de la 3e édition du Salon du marketing, M. Tcham a précisé à l'APS qu'un «grand travail a été effectué, depuis le début de l'année universitaire en cours, pour encourager les étudiants à adhérer à la culture entrepre-

neuriale, dans le cadre de l'arrêté ministériel 1275 relatif au mécanisme un diplôme-une startup/un diplôme- un brevet d'invention». Il a précisé qu'en 2023, année de l'application de cet arrêté, il a été recensé au niveau de la Faculté des sciences économiques et des sciences commerciales 7 projets, contre pas moins de 47 demandes d'inscription de projets dans le cadre de cet instrument juridique, enregistrées, depuis le début de l'année universitaire en cours. M. Tcham a rappelé, dans ce contexte, que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a prorogé les délais

d'inscription des projets, soulignant que la Faculté des sciences économiques prévoit d'atteindre 100 propositions de projets. De son côté, Mme Souhila Sebbagh, enseignante à la même faculté et coordinatrice du Salon, a indiqué que l'importance de cette manifestation, qui réunit une trentaine d'exposants, réside dans le fait d'être une plateforme de contact et de communication permettant aux universitaires porteurs de projets et aux chefs d'entreprises de profiter des opportunités et des possibilités offertes pour améliorer et étendre leurs réseaux, partager leurs expériences, ainsi que la ma-

turation de leurs projets et leur financement. Elle a ajouté que le Salon vise également à promouvoir et à vulgariser l'esprit entrepreneurial auprès des jeunes et à les encourager à faire preuve de hardiesse pour matérialiser leurs idées, ainsi qu'à les mettre en contact direct avec les opérateurs d'accompagnement des secteurs privé et public. Mme Sebbagh a expliqué que le Salon a également pour objectifs d'aider les jeunes patrons de startups et de micro-entreprises à faire connaître leurs produits auprès des clients potentiels ou d'investisseurs.

R E.

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

TEBBOUNE ADRESSE UN MESSAGE DE BIENVENUE
AUX PARTICIPANTS DU SOMMET DU GECF

L’Algérie déterminée à réunir
toutes les conditions de succès

L’Algérie se prépare activement pour l’organisation du 7ème Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 février au 2 mars prochain, et surtout réunir toutes les conditions de succès de cet événement.

Synthèse Sirine R

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, mardi, la détermination de l’Algérie à réunir toutes les conditions de succès du 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qu’elle abritera fin février, d’autant que la préservation de cette ressource précieuse et son exploitation est une responsabilité partagée. «L’Algérie est déterminée à réunir toutes les conditions de succès de cet événement», lit-on dans un message de bienvenue, posté en ligne sur le site électronique dédié au 7e Sommet des chefs d’Etat et de gouvernement du GECF, lancé hier mardi. Le président de la République a mis en avant, également, «l’importance de la coopération et de la solidarité dans le cadre de notre Forum », soulignant que « la préservation de cette ressource précieuse et son exploitation est une responsabilité partagée qui doit reposer sur une compréhension mutuelle des

exigences de l’équilibre des intérêts et du partage des avantages ». Dans le même sillage, le président de la République a précisé que la session d’Alger « se tient dans un contexte où le gaz naturel est de plus en plus sollicité en tant que source d’énergie cruciale pour le développement socioéconomique, étant l’une des principales sources d’énergie alternatives, propres et respectueuses de l’environnement ». Par ailleurs, le président de la République a exprimé ses « sincères remerciements » à l’Emir de l’Etat du Qatar, Son Altesse Cheikh Tamim bin Hamad Al Thani, pour « sa présidence réussie de la session précédente et sa gestion de ses exigences avec l’efficacité requise », saluant les efforts du Secrétaire général du Forum et de tous ceux qui ont contribué à la préparation des travaux du Sommet. Il est à noter que le ministre de l’Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, une délégation du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) conduite par son Secrétaire

général, Mohamed Hamel, dans le cadre du suivi des préparatifs du 7e Sommet des chefs d’Etat et de Gouvernement du Forum. Lors de cette rencontre, qui s’est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, les deux parties ont abordé les derniers préparatifs en cours du sommet, prévu à Alger du 29 février au 2 mars 2024, précise la même source. Les deux parties ont, en outre, passé en revue les objectifs stratégiques du GECF, en plus des voies de renforcement de la coopération scientifique et technologique entre ses Etats membres pour trouver des solutions et des innovations dans le domaine gazier, notamment à travers l’Institut de recherches sur le gaz (GRI) relevant du Forum et dont le siège est à Alger. A noter que le secrétaire général du GECF et la délégation l’accompagnant visiteront plusieurs sites concernés par l’événement et s’entretiendront avec nombre de responsables algériens à ce sujet.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION L’A SOULIGNÉ

«Notre pays a besoin de journalistes
spécialisés dans le domaine du gaz»

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a affirmé, mardi à l’Université M’hamed Bougara de Boumerdès, l’impératif de former une presse spécialisée dans le domaine du gaz, au vu du rôle de cette énergie vitale à l’échelle internationale, et son importance pour l’économie nationale et le pays en général. Le ministre, qui intervenait à l’ouverture d’une session de formation au profit de journalistes en perspective de la couverture du 7e sommet des chefs d’Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 février au 2 mars prochains à Alger, a souligné le « besoin de notre pays d’avoir des journalistes spécialisés dans le domaine du gaz, au vu de son importance pour l’économie nationale ». Ce stage de formation vise à « doter le journaliste d’outils et de connaissances qui lui permettront d’aborder les variables du marché du gaz, au niveau mondial notamment, tout en assimilant et analysant les concepts du domaine, et pour leur permettre ainsi d’influer sur la prise de décision par les décideurs dans ce secteur », a expliqué M. Laagab. Il a également estimé que cette formation est un « point de départ pour

consolider les acquis et les connaissances nécessaires pour un bon et efficace traitement des questions sensibles et cruciales », du secteur du gaz et du pétrole. Le ministre a rappelé, en outre, que la nouvelle loi relative à la presse écrite « accorde au journaliste le droit à la formation », ajoutant que le 7e sommet des chefs d’Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz, est « une opportunité propice » pour l’organisation de cette session de formation spécialisée destinée aux journalistes « pour leur faciliter l’exercice de leur devoir professionnel ». Organisée par le ministère de la Communication en coordination avec l’université de Boumerdès, cette session de formation se poursuivra, durant trois (3) jours, à la bibliothèque centrale de l’Université M’hamed Bougara, avec la participation de près de 300 journalistes des secteurs public et privé, et un encadrement assuré par des experts et spécialistes du domaine de l’énergie. Le programme de ce stage vise notamment à informer les journalistes sur le Forum des pays exportateurs de gaz et ses relations avec d’autres organisations, ainsi que sur le rôle pionnier de l’Algérie dans ce forum, au plan mondial, et en tant qu’im-

portant producteur de gaz voué à un avenir prometteur dans le domaine. La formation englobe divers axes relatifs, entre autres, au rôle du pétrole et du gaz dans l’économie algérienne, la concurrence mondiale sur le gaz et le pétrole et son impact sur les relations internationales, et les indicateurs de l’importance du gaz naturel aux plans géoéconomique et politique, ainsi que la sécurité énergétique et son rôle dans la constitution des relations internationales. Selon ses organisateurs, cette manifestation vise à fournir une lecture critique et analytique des défis mondiaux en matière de gaz naturel, la méthode d’élaboration d’un reportage et de rédaction d’articles sur le sujet avec objectivité et professionnalisme, et présenter des approches sur les défis, les perspectives et l’impact du gaz naturel sur la scène mondiale. L’autre objectif de ce stage est de doter les journalistes de nouvelles connaissances sur le sujet et leur permettre ainsi de réaliser des entretiens avec des experts et responsables politiques des pays producteurs et exportateurs de gaz, et aussi animer des tables rondes avec des experts nationaux et étrangers sans faire appel à des conseillers et spécialistes dans le domaine.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 78 dollars

Les cours du pétrole hésitaient mardi, pris entre d’un côté les considérations macroéconomiques et la perspective de taux élevés plus longtemps aux Etats-Unis, et de l’autre, les risques géopolitiques toujours présent tant au Moyen-Orient qu’en Europe. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, prenait vers midi 0,06% à 78,04 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mars, reculait de 0,03% à 72,76 dollars. Les prix continuent « d’évoluer dans une fourchette étroite alors que le marché évalue le risque géopolitique au Moyen-Orient et les commentaires (défavorables à une baisse des taux, ndlr) de la Réserve fédérale américaine » (Fed) la semaine dernière, commentent des analystes. D’un côté, « des données relatives au marché du travail américain publiées vendredi ont été extrêmement robustes, ce qui a entraîné une appréciation significative du dollar américain et a donc pesé sur les prix du pétrole », expliquent-ils. Les cours de l’or noir étant libellés en dollars, une appréciation de la devise américaine décourage les achats de pétrole en diminuant le pouvoir d’achat des acheteurs utilisant des devises étrangères.

HYDRAULIQUE

Vers la levée des
contraintes sur les projets
d’investissement

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé, lundi, une réunion de coordination conjointement avec le ministre de l’Hydraulique, Taha Derbal, visant à intensifier la concertation intersectorielle et à lever tous les obstacles rencontrés par le secteur de l’hydraulique dans le cadre de la réalisation des projets d’investissement inscrits dans le portefeuille du secteur. Selon un communiqué du ministère des Finances, lors de cette réunion, qui a rassemblé des hauts responsables des deux départements, les contraintes liées aux aspects budgétaires, domaniaux et financiers ont été examinées en détail. Les représentants des deux ministères ont tenu compte de l’urgence de surmonter ces défis pour assurer un approvisionnement en eau adéquat aux citoyens dans un contexte mondial de stress hydrique, a précisé la même source. Dans ce sillage, le ministère des Finances a souligné «le caractère sensible du secteur hydraulique» et a affirmé que celui-ci «demeure une priorité absolue du gouvernement». Les intervenants ont discuté également des meilleurs moyens d’accélérer l’utilisation des ressources financières déjà allouées pour surmonter les contraintes budgétaires identifiées afin d’assurer le lancement rapide et la réalisation de plusieurs projets structurants visant à renforcer les capacités du secteur et à améliorer, ainsi l’approvisionnement en eau pour les citoyens. «Dans une dynamique de collaboration qui doit être étendue à tous les secteurs, le ministère des Finances a appelé les structures de son département à accompagner activement le secteur de l’hydraulique dans le cadre une collaboration intensive et efficace dans le sillage de la mise en œuvre de réformes budgétaires», a ajouté le communiqué, soulignant que «cette démarche vise à optimiser l’utilisation des ressources disponibles, à garantir une allocation efficace des fonds et à favoriser une gestion plus transparente et responsable des finances publiques». Lors de cette réunion, les deux ministres ont exprimé «leur engagement commun à travailler de concert pour développer des solutions adaptées afin d’améliorer la résilience du secteur hydraulique face aux défis actuels», a fait savoir le ministère des Finances en mentionnant que des «initiatives spécifiques ont été discutées pour résoudre les contraintes liées aux aspects domaniaux concernant certains projets du secteur concerné». «Cette initiative intervient dans le cadre de l’engagement des pouvoirs publics à réunir les conditions de la sécurité hydrique nationale et d’une collaboration intensive entre les secteurs afin d’assurer un accès à l’eau potable ainsi qu’au service d’assainissement pour tous les citoyens, même dans des périodes de sécheresse prolongée», a-t-on encore souligné de même source.

R.E.

SALON INTERNATIONAL DES
CONSTRUCTIONS MODERNES
ET DES NOUVELLES
TECHNOLOGIES
**Une cinquantaine
d'exposants attendus à
Constantine**

Une cinquantaine d'exposants représentant diverses entreprises économiques et industrielles proposeront des produits modernes et des moyens technologiques innovants à la 4ème édition du Salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies "Builtec" prévu du 20 au 23 février à Constantine, apprend-on mardi auprès des organisateurs de cette manifestation.

Selon M. Mohamed Seifeddine Salhi, responsable de l'entreprise "Media Smart", organisatrice de cet événement, la quatrième édition de "Builtec" s'inscrit dans le cadre du programme dédié à la célébration de la journée nationale de la ville (20 février de chaque année), et sera organisée sous la supervision du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, précisant que cette édition portera de nombreuses nouveautés, notamment la participation d'entreprises nationales leader dans le domaine de la fabrication de matériaux locaux utilisés dans le secteur de la construction et des énergies renouvelables, ainsi que la fourniture de moyens modernes et des technologies qui contribuent au développement de ce secteur en Algérie et à la préservation de l'environnement.

Salhi a souligné que le Salon International "Builtec" repose sur deux axes principaux, à savoir le pavillon d'exposition, qui verra la présentation de produits exclusifs dans le but de promouvoir l'innovation et l'utilisation des technologies modernes, ainsi qu'un espace dédié aux conférences scientifiques, qui verra la présentation de 28 conférences animées par des enseignants chercheurs, des spécialistes et des experts nationaux et internationaux en la matière.

Le volet scientifique du salon international "Builtec" comporte également l'organisation d'une journée d'étude en coopération avec l'association nationale des architectes sur "Les progrès technologiques dans les bâtiments modernes", ainsi que l'organisation d'une journée technique en partenariat avec l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) sur "l'efficacité énergétique dans le bâtiment", selon la même source. L'organisateur de ce salon a ajouté que le nombre de visiteurs de cette nouvelle édition devrait dépasser le seuil de 8.000 personnes, lors de cette quatrième édition du Salon International "Builtec" qui se tiendra à l'hôtel Marriott Constantine sous le slogan "Ensemble aujourd'hui pour bâtir l'avenir".

Synthèse S. T.

LA CONTRAINTE DU FONCIER ÉCONOMIQUE EST LEVÉE

L'investissement en marche

C'est demain jeudi que l'AAPI (Agence algérienne de promotion de l'investissement) commencera le traitement des dossiers d'octroi du foncier économique. Cette opération sera effective dès le 8 Février via une plate-forme numérique de l'investisseur, a fait savoir le directeur de l'Agence, Omar Rekkache. En effet, toutes les conditions sont maintenant réunies pour le lancement des investissements.

Par Reda Hadi

Il faut se souvenir que l'octroi du foncier économique a été un véritable obstacle à l'investissement. Et à cet effet, l'Etat a entrepris de faciliter l'investissement, à commencer par une refonte de la loi, ainsi que par l'engagement des pouvoirs publics à fournir le foncier économique aux investisseurs en cas de rareté du foncier public, en accordant à l'AAPI les prérogatives pour acquérir, pour le compte de l'Etat, le foncier appartenant aux particuliers, susceptible d'accueillir des projets d'investissement, et ce par acquisition directe ou par l'exercice du droit de préemption.

Cette avancée majeure, a permis outre le faite que des avantages financiers importants aux investisseurs, en les exonérant du remboursement de la première redevance annuelle jusqu'à l'entrée en exploitation de leurs projets, soient accordés, fait que tout porteur de projet, investisseur national ou étranger, désireux d'investir en Algérie, a les coudées franches pour investir et réaliser son projet. Pour plus de précisions, ces mesures ont trait à la fiscalité, au financement des projets, au foncier et aux règles douanières. Avec cette nouvelle démarche, les investisseurs ne cessent de montrer leurs intérêts pour l'Algérie. Le nombre de projets enregistrés au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a atteint 4651 projets, à la fin du mois de novembre dernier. Pour des économistes algériens, l'année qui vient de commencer devrait être marquée par la matérialisation de nombreux projets d'investissement parmi ceux enregistrés jusqu'à il y a quelques semaines auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Des projets qui se comptent par plusieurs milliers, entre ceux lancés par des en-

trepreneurs locaux et ceux initiés par des entreprises et société internationales.

La projection faisant état, pour l'année qui vient de commencer, d'une croissance économique de 4,2% sous-entend des performances attendues de la part de tous les secteurs d'activités, notamment les secteurs et branches qui ne devraient pas tarder à s'enrichir par l'entrée en activité des entreprises enregistrées tout au long de l'année récemment écoulée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Il est attendu que l'on passe, donc en 2024, à la concrétisation des projets enregistrés qui, au dernier décompte établi par l'AAPI à fin novembre-début décembre, dépassent les 4 500 entreprises en quête d'existence effective dans le paysage économique algérien et qui n'attendent que le OK pour commencer à créer de la richesse et donner au PIB.

De cette multitude de futurs créateurs de richesse, il a été enregistré, selon le dernier chiffre avancé par l'AAPI, 124 projets soit sous forme d'investissement direct étranger (IDE), soit sous forme d'investissement d'envergure en partenariat avec des nationaux.

Ces entrepreneurs étaient tous en attente que soient promulgués les textes d'accompagnement de la toute dernière loi majeure pour la relance de l'investissement. La loi fixant les modalités et les conditions d'octroi du foncier économique relevant du domaine de l'État, celle-là même qui devrait dans une très grande mesure participer à «libérer l'acte d'investir du circuit administratif et de consacrer des facilitations». Une tâche — l'octroi de foncier — qui relève de la responsabilité de l'AAPI, par le biais de son guichet unique, comme est également à la charge de l'AAPI de gérer et promouvoir le portefeuille foncier économique de l'État aux fins de sa

mise en concession en faveur des entrepreneurs.

Ce sont, en tous les cas, des facilitations qui doivent aboutir à du concret, d'autant plus que d'autres mesures ont été énoncées dans la loi de finances 2024, pour contribuer à alléger encore plus le poids fiscal que supportent les entreprises notamment des secteurs d'activités «élus», à commencer par l'industrie, l'agriculture et les entreprises productrices qui comptent investir le promoteur marché africain.

Pour résumer, plusieurs annonces ont été faites sur la situation des projets d'investissement et les préoccupations des opérateurs économiques notamment les nouveaux porteurs de projets dont les dossiers sont toujours en instance. Au plan socio-économique, la régulation, la sélection et le traitement des dossiers de projets d'investissement doit avoir une maîtrise des données sur l'ensemble des régions du pays afin d'orienter équitablement la création d'emplois et de richesses.

C'est dans cet objectif que (l'AAPI) a élaboré un module dédié à la gestion du foncier économique à intégrer à la plateforme numérique de l'investisseur. En effet, il faut se rendre à l'évidence que la gestion du foncier économique est une tâche complexe qui nécessite une approche multidisciplinaire. Elle doit tenir compte des objectifs économiques, sociaux et environnementaux du développement industriel. Et ce qui a été fait assurent les pouvoirs publics. Pour 2024, le président de la République s'est engagé pour que la nouvelle année voit la poursuite de la consolidation de la production nationale et de l'investissement local, dans le cadre de la continuité des mesures prises ces 4 dernières années. La loi de finances 2024 est venue confirmer cette approche avec plusieurs mesures au profit de l'investissement.

COLLECTE DE DÉCHETS

43 produits concernées par les avantages fiscaux

Les personnes physiques exerçant des activités de collecte de déchets recyclables bénéficieront d'exonération et d'allègements fiscaux et cela pour 43 produits recyclables, selon un décret exécutif publié au Journal officiel n8. Il s'agit du décret exécutif n 24-61, signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le 29 janvier dernier, fixant les produits recyclables et les modalités de mise en œuvre de l'exonération et des allègements fiscaux accordés au profit des personnes physiques exerçant des activités de collecte de déchets recyclables. Bénéficient de l'exonération et des allègements fiscaux accordés en matière d'impôt forfaitaire unique, les personnes physiques exerçant les activités de collecte du papier usagé et

déchets ménagers ainsi que les autres déchets recyclables figurants sur la liste des produits et déchets recyclables concernés par ces avantages fiscaux jointe en annexe du décret et qui comporte 43 catégories de produits, selon le texte. Ces produits incluent les déchets provenant de l'agriculture, de l'horticulture, de l'aquaculture, de la sylviculture, de la chasse et de la pêche, ainsi que de la préparation et de la transformation des aliments, en plus de ceux provenant de la transformation du bois et de la production de panneaux et de meubles, de pâte à papier, de papier et de carton, ou encore provenant des industries du cuir, de la fourrure et du textile, mais aussi des procédés de la chimie organique. Ils englobent, également, les déchets pro-

venant de la mise en forme et du traitement mécanique et physique de surface des métaux et matières plastiques, ainsi que des emballages et de leurs déchets, des déchets de construction et de démolition, ceux provenant des installations de gestion des déchets, des stations d'épuration des eaux usées ou encore les déchets communaux et provenant de jardins et de parcs. Le collecteur de déchets doit être titulaire d'une autorisation de collecte délivrée par les services de la direction de l'environnement de wilaya habilitée, qui devra délivrer ou refuser la délivrance de l'autorisation dans un délai ne dépassant pas un mois, à compter de la date de dépôt de la demande, est-il mentionné dans le décret. La durée de validité de l'autorisation de

collecte de déchets est fixée à six années, renouvelable, selon le texte législatif qui précise que le renouvellement de l'autorisation ne donne pas lieu au renouvellement des avantages fiscaux. Le collecteur de déchets doit tenir un registre, coté et paraphé par la direction de l'environnement de wilaya, selon la même source. La direction de l'environnement de wilaya doit, pour sa part, transmettre à la direction des impôts de wilaya, territorialement compétente, une situation semestrielle, portant l'identification des collecteurs de déchets, leurs adresses, les quantités des déchets collectés ainsi que l'identification des bénéficiaires des déchets collectés.

R E

7^e SOMMET DU GECF

Quel avenir pour le gaz ?

Le Forum des Pays Exportateurs de Gaz (GECF) tiendra son 7^e sommet en Algérie du 29 février au 02 mars 2024, dans une conjoncture énergétique mondiale marquée par autant d'incertitudes que de défis auxquels font face tous les pays, qu'ils soient producteurs, consommateurs, exportateurs, ou importateurs de ressources énergétiques fossiles.

4^e partie

Par A M

La différence des besoins a été importée en GNL à raison de 40,2% à partir des USA et le reste des autres fournisseurs. On peut constater à ce niveau que trois membres du GECF ont contribué à raison de 33% à ces importations de GNL, mais en recul de 5% en ce qui concerne la Russie. Il est peu probable que la contribution de la Russie puisse se maintenir ou augmenter à moyen terme, tandis que celle des USA a de fortes chances de se maintenir et d'augmenter, à moins que les aléas climatiques ne puissent contribuer encore plus à la réduction des consommations en Europe. Mais la crainte d'un manque d'approvisionnement a une autre cause : la mise en œuvre effective de la récente décision du président américain Biden de suspendre les accords pour de nouvelles unités de liquéfaction, dont le nombre en attente d'approbation est actuellement de 16 !

Mais comme cette décision ne concerne pas les unités en cours de construction, et les USA étant déjà les premiers exportateurs vers l'UE avec un prix du GNL qui convient parfaitement aux producteurs exportateurs US, ils ne mettront certainement pas en péril cette position au moins sur la prochaine décennie pour deux raisons :

- Economique : à cause des énormes investissements déjà consentis pour développer le gaz de schiste dont est issue la majeure partie de leur production gazière et pétrolière. Les USA ont réussi à exporter 122 Mds M3 en 2023, dont 80 Mds vers l'Europe, et prévoient d'augmenter leurs capacités de GNL de 89 millions de tonnes actuellement (18% du GNL mondial, équivalent à 122 Mds M3) à 128 millions de tonnes (176 Mds M3) avant 2030.
- Politique : vis-à-vis de leurs alliés de l'UE, et leur objectif est d'affaiblir définitivement le poids énergétique de la Russie dans la région.

Est-ce que les pays du GECF pourront être dans la compétition future à travers la recherche par l'UE de nouveaux fournisseurs en plus des USA, à un prix plafond dans une phase transitoire ?

Les membres du GECF devront par conséquent faire face à une rude compétition, et ce d'autant plus qu'ils n'ont « séparément » aucun moyen de peser sur le marché, en dehors du prix de cession du MMBtu, même s'ils contrôlent ensemble 70% des réserves mondiales en gaz et 42% de la production, dont la majeure partie est destinée en ce moment aux marchés asiatiques et pacifiques. Ses membres ne souhaitent pas ainsi abandonner le marché européen sur lequel ils ont essentiellement des contrats à long terme qui risquent d'être fortement concurrencés par le marché spot en provenance en grande partie des USA pour le moment, et très probablement pour la décennie à venir grâce aux productions de gaz de schiste. Qatar est le seul membre du GECF, à avoir signé récemment des accords à long terme avec Shell, TotalEnergies, et ENI, dans le cadre de son projet d'extension de ses capacités de liquéfaction de 77 mil-

lions de tonnes de GNL (106 Mds M3 de gaz) à 126 millions de tonnes (173 Mds M3 de gaz) d'ici 2027. Il faut cependant compter aussi avec non seulement les exportations actuelles à partir de l'Afrique (essentiellement l'Algérie et le Nigéria), une éventuelle augmentation de leurs capacités, mais aussi le développement des nouvelles découvertes réalisées récemment sur la côte ouest Africaine Mauritanie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Congo, et Namibie). Il faut compter aussi avec la Côte Est (Mozambique et Tanzanie) où d'importantes découvertes en offshore ont été réalisées, et produisent (GNL) ou sont en

cours de développement. Par contre la production Égyptienne a chuté de 11% par rapport à 2022 et 17% par rapport à 2021, année au cours de laquelle un pic de production avait été atteint avec environ 72 Mds M3. Cette chute est en grande partie due à celle du principal gisement de Zhor dont la production a chuté de moitié pratiquement, entraînant par la même, la chute de la production de GNL de 7,14 à 3,32 MMT/an (soit -54%). Il faut préciser qu'environ 72% de la production égyptienne provient de sa zone offshore méditerranéenne, et qu'elle correspond à l'essentiel de la production

du Bassin du Levant. Il apparaît ainsi que les réserves ou les capacités de production de ce dernier ne sont pas en mesure de contribuer à une augmentation des exportations à moyen terme. Mais la moindre extension du conflit actuel au Moyen Orient serait catastrophique pour toute la région, du fait de l'importance de ses réserves gazières (40% des réserves mondiales), et de sa production. Le choc ne proviendra pas du gaz seulement, mais aussi des approvisionnements en pétrole car le Moyen Orient renferme aussi 48% des réserves pétrolières, contre 18% pour l'Amérique du Sud et Centrale, 14% pour l'Amérique du Nord, 8% les États de la CIS, et 7% pour l'Afrique.

QU'EN EST-IL DU MARCHÉ GAZIER ?

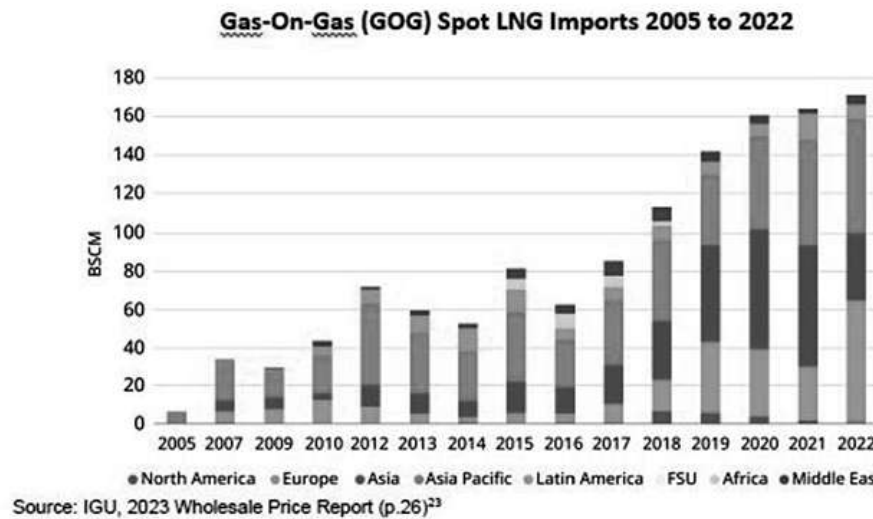
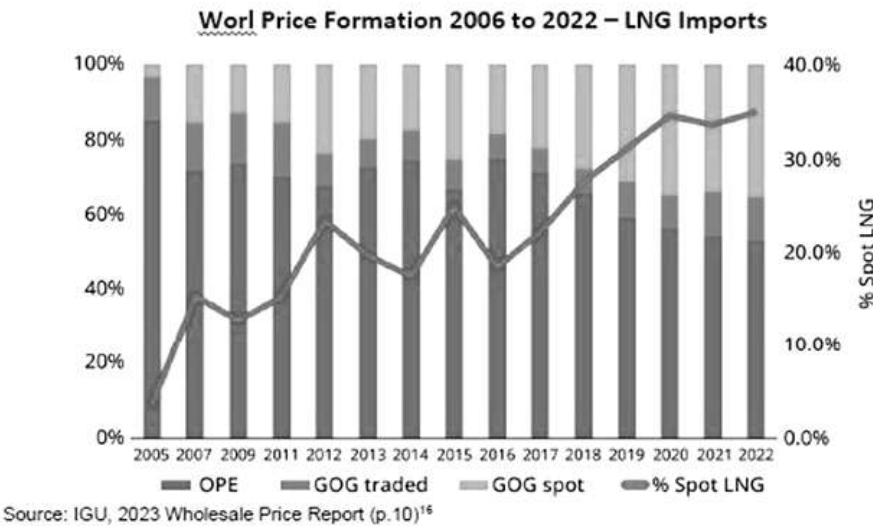
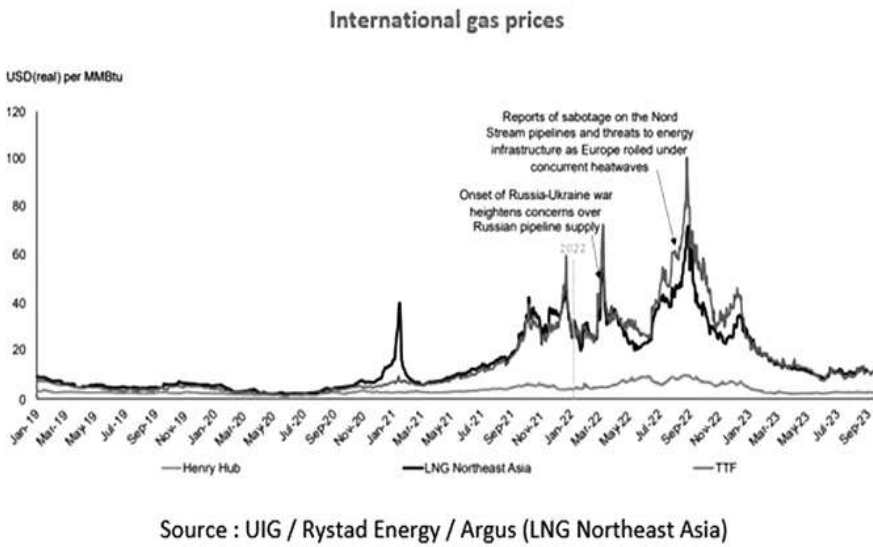
Les prix étaient plus ou moins stables jusqu'en 2021, où les premiers impacts de la crise énergétique ont entraîné un début de hausse sur tous les marchés. À l'échelle mondiale, ils sont demeurés autour de 4 \$ le MMBtu de 2016 à 2020. Seuls les marchés d'Asie et du Pacifique étaient autour de 7 à 8 \$ le MMBtu durant cette même période, avant d'entamer eux aussi une hausse dès 2021 vers 10 à 15 \$ le MMBtu en 2022.

Par contre, l'Europe dont la dépendance des importations est pratiquement la plus importante dans le monde, particulièrement de la Russie, a connu des niveaux jamais égalés en passant de 4 \$ le MMBtu en 2020 à 14 \$ en 2021, puis 33 \$ en 2022 avec un pic supérieur à 100 \$ en Août 2022, qui rappelle le choc pétrolier de 1973 au cours duquel le baril est passé de 1,8 à 11 \$. Mais ce dérèglement n'a pas duré longtemps puisque le prix moyen mondial est rapidement revenu entre 11 et 12 \$ le MMBtu en 2023.

On constate par ailleurs selon une analyse de l'UIG, que la part du GNL en croissance sur le marché, en particulier celui provenant des USA sur le marché européen, a eu un impact important sur le prix du gaz en général. La part des volumes indexés sur le pétrole a ainsi chuté de 85 à 53% entre 2005 et 2022, tandis que celle des volumes indexés sur le hub est passée de 15 à 47% sur la même période.

L'Asie est demeurée le principal marché spot du GNL depuis 2019, mais c'est celui de l'Europe qui est en train de connaître la plus grande croissance, notamment entre 2021 et 2022, mais sans grande incidence sur le prix, dont la chute est favorisée par un climat très doux, entraînant une chute des consommations. On a pu constater d'ailleurs au cours du 4^{ème} trimestre 2023, que des dizaines de méthaniers étaient en rade autour de l'Europe faute d'espace de déchargement, les stocks européens étant pleins à 97%. Il est même prévu par la Banque Mondiale que « Après des prévisions de baisse atteignant 68 % pour 2023, le prix du gaz naturel européen devrait encore reculer de 4 % en 2024, en raison du ralentissement de la demande. Aux États-Unis, les cours du gaz naturel et du GNL devraient également baisser en 2024, à hauteur de 20 et 7 % respectivement ».

Source : Energy magazinedz.com



OPÉRATIONS GRATUITES
DE LA CATARACTE À
N'GAOUS (BATNA)
**Près de 200
patients seront
opérés**

La deuxième édition des journées chirurgicales d'ophtalmologie sur la cataracte se tiendra « prochainement » à l'Etablissement Public Hospitalier (EPH) de N'gaous, dans le cadre du jumelage avec Le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Batna, a-t-on appris, auprès de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW). Le président de la commission de la santé à l'APW, Haroun Chaâbane, a précisé que « cette édition initiée conjointement par l'APW, la wilaya et la direction de la Santé cible près de 200 malades démunis atteints de la cataracte des neuf communes des daïras de N'gaous, Ouled Si Slimane et Ras Layoune ». Les consultations en vue de la prise en charge chirurgicale de la population ciblée ont été effectuées du vendredi 2 au dimanche 4 février par un staff médical dirigé par le chef du service d'ophtalmologie du CHU Batna, Pr. Mohamed Fateh Rougui, et les dates des interventions seront ultérieurement fixées, a-t-il déclaré. La manifestation sera suivie immédiatement par des journées chirurgicales de la cataracte pour démunis des localités montagneuses des huit communes des daïras d'Arris, T'kout et Theniet El Abed, prévues avant le mois du Ramadhan, selon le même responsable. La première édition des journées chirurgicales d'ophtalmologie sur la cataracte a été organisée en février 2022 au profit de 160 malades des daïras de Barika et El Djezzar, a rappelé la même source, avant d'affirmer que des caravanes médicales et chirurgicales seront dirigées vers le reste des daïras de la wilaya de Batna. De son côté, le directeur de la Santé de la wilaya de Batna, Hamdi Chagouri, a déclaré à ce propos : « Nous avons l'intention d'organiser des journées chirurgicales d'ophtalmologie en collaboration avec la commission de la santé de l'APW et l'association caritative Ahl El Khir de N'Gaous. Ces journées se dérouleront en deux phases. La première consistera en un diagnostic général afin d'établir une liste nominative des personnes éligibles à une opération chirurgicale gratuite. La seconde concerne les interventions à proprement dit ». Un médecin qui prendra part à cette initiative a précisé : « Notre attention se porte particulièrement sur les cas urgents nécessitant une intervention rapide afin de prévenir la perte de la vision. Il est crucial de ne pas attendre que la maladie progresse avant de recourir à des médicaments ou à des opérations, qui pourraient s'avérer inefficaces lorsque le nerf optique est directement impacté par cette redoutable maladie ». De leur côté, les nombreux patients qui ont subi des examens expriment leur satisfaction quant à l'attention qui leur est accordée.

ORAN

Ouverture du Salon national de l'automobile et de ses accessoires «Bahia Auto»

La première édition du Salon national de l'automobile et de ses accessoires "Bahia Auto" a été ouverte, lundi au Palais des expositions de Hai M'dina J'dida d'Oran, avec la participation de plus de 40 sociétés activant dans différents domaines liés à l'automobile.

Cette manifestation, organisée cinq jours durant sous le slogan "perspectives et défis", à l'initiative de la société "Event Pro", enregistre la présence de six marques automobile agréées en Algérie, à l'instar de Cherry, Fiat, JAC, DFG, DFSK, Socon et des sociétés spécialisées dans la fabrication de pièces de rechanges, ainsi qu'un certain nombre d'institutions bancaires et de compagnies d'assurance. Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a souligné, dans une déclaration aux médias en marge de sa supervision de la cérémonie d'ouverture, que ce salon est le deuxième du genre accueilli par la capitale de l'Ouest algérien, soulignant que l'exposition présente plus de 11 types de véhicules de différentes marques. Il a indiqué que la wilaya d'Oran a été renforcée, fin décembre dernier, par l'usine automobile italienne Fiat, située dans la

zone industrielle de la commune de T'fraoui, et qu'elle produit actuellement un seul type de véhicule. Il a ajouté que le deuxième sera mis en montage et production, le mois prochain, et la chaîne de production et d'assemblage sera encore élargie dans les années prochaines. M. Sayoud a mis l'accent sur l'affectation de 40 hectares à proximité de l'usine automobile Fiat en faveur de plus de 20 opérateurs économiques dans le domaine de la sous-traitance pour la création de leurs unités et le lancement prochain de la fabrication de pièces de rechanges, ce qui permettra de créer une dynamique économique dans la région et générer des emplois. Pour sa part, le représentant de la société Event Pro, initiatrice de ce Salon, Mounir Bitraoui, a indiqué que l'objectif de l'organisation de ce salon, qui revient

dans la capitale de l'Ouest algérien après une absence de cinq ans, est de proposer des véhicules à des prix "acceptables" et constitue une occasion propice pour les citoyens de déposer leurs demandes pour recevoir leurs véhicules dans les délais stipulés dans le cahier des charges signé par les agents, soit dans un délai maximum de 45 jours". Il a ajouté que "tout au long du salon, un certain nombre de voitures et de véhicules utilitaires seront immédiatement livrés, en plus de remises exceptionnelles accordées par certains concessionnaires, allant jusqu'à 45.000 DA". Il a précisé qu'il existe un programme annuel pour organiser une série d'expositions et de salons d'automobiles et de leurs accessoires à travers les différentes wilayas du pays, comme Annaba, Alger et certaines wilayas du Sud du pays, dans le but de se rapprocher davantage des citoyens".

AÏN EL BIA (ORAN)

Plusieurs projets en cours de réalisation

La commune de Aïn El Bia, à l'Est de la wilaya d'Oran, a bénéficié, récemment, d'un nombre important de projets dans différents domaines, dont la réception est prévue avant la fin de l'année 2024, a-t-on appris lundi du Président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Khaled Fatmi. M. Fatmi a indiqué à l'APS que la commune de Aïn El Bia, située à l'extrême Est de la wilaya d'Oran, a bénéficié, récemment, d'importants projets ayant été annoncés par le wali Saïd Sayoud lors de sa visite qu'il a effectuée dans la commune, au mois de janvier dernier. Il s'agit de la réalisation et la réhabilitation de plusieurs établissements éducatifs, la réalisation et le réaménagement de structures de santé, le raccordement d'annexes administratives au réseau de fibre optique, l'extension des réseaux de gaz naturel, de l'eau potable et d'assainissement, ainsi que d'autres projets dans le secteur de la Jeunesse et des sports.

Le même responsable a souligné que la commune a bénéficié d'un projet visant à raccorder les annexes administratives des agglomérations d'El Ayayda, Chehaïria et la cité Es-Salem au réseau de fibre optique, pris en charge par la Direction des télécommunications pour une enveloppe financière de 9 millions DA. Ce projet, dont les travaux débiteront au cours du premier trimestre de cette année, devra faciliter aux citoyens les opérations de retrait des différents documents administratifs sans se déplacer au centre communal. L'agglomération de Ayayda, qui compte environ 7.000 habitants, a également bénéficié de plusieurs projets visant à améliorer les conditions de vie des populations, notamment la réalisation d'une salle de soins pour une enveloppe financière de 30 millions DA pour laquelle un terrain approprié a été choisi et dont l'étude devrait démarrer au cours du trimestre en cours, selon M. Fatmi. Le même site a bénéficié d'un

projet d'extension du réseau d'alimentation en eau potable pour une enveloppe financière de 20 millions DA et d'autres pour l'extension du réseau d'assainissement pour un montant de 15 millions DA et du réseau de gaz naturel, en plus de l'accord des services de la wilaya pour la réalisation d'un stade de proximité au profit de la jeunesse. Le P/APC d'Aïn El Bia a souligné que la localité de Chehaïria a, pour sa part, bénéficié du projet de réalisation d'un groupe scolaire financé par le groupe Sonatrach pour une enveloppe financière de 160 millions DA, dont les travaux ont débuté en janvier dernier et devraient être achevés en juillet prochain. Cette structure sera prête à accueillir les élèves de la cité des 1.000 logements, qui seront distribués, ultérieurement, avec la prochaine rentrée scolaire. Selon le même interlocuteur, cette agglomération a également bénéficié d'une opération de rénovation et de réhabilitation de

l'école Chehaïria 2 (village Zagh-loul) et un terrain permettant aux élèves de pratiquer une activité sportive. Selon M. Fatmi, l'Assemblée populaire communale d'Aï El Bia a obtenu l'accord de principe des autorités de la wilaya concernant le projet mis en œuvre par la direction des Equipements publics de la wilaya, visant à compenser le CEM "Boukhari-Boukhari", sis au centre de la commune, qui a été construit dans les années 80 du siècle dernier en préfabriqué, à condition qu'il bénéficie d'une opération d'aménagement en cas de surcharge dans le nouveau CEM. La cité "Es-Salem" de la commune de Bethioua, outre le raccordement de son annexe administrative au réseau de fibre optique, a bénéficié d'un projet de réalisation d'une salle de soins pour une enveloppe financière de 20 millions DA, dont les travaux seront bientôt entamés, de même qu'un projet de réalisation d'un stade de proximité pour les jeunes et les enfants du quartier.

ZONES HUMIDES D'OUM EL BOUAGHI

Une richesse naturelle à préserver

La wilaya d'Oum El Bouaghi a commémoré, à l'instar des autres régions du pays, la Journée mondiale des zones humides, coïncidant avec la date du 2 février de chaque année. À cette occasion, la conservation des forêts a initié une journée de sensibilisation au profit des enfants au centre culturel islamique du chef-lieu de wilaya. Les cadres de cet organisme ont mis en exergue l'importance des zones humides et la nécessité de leur protection et préservation. Il importe de rappeler que les services des forêts ont comptabilisé plus de 25.000 oiseaux migrateurs dans ces zones, dont 7.500 flamands roses. À ce propos,

notons que pas moins de 10 % de la population mondiale des flamands roses niche dans les zones humides de la wilaya d'Oum El Bouaghi lorsque la pluviométrie est favorable. S'étendant sur une superficie globale de 160.000 hectares, lesdites zones sont réparties sur quatre communes, à savoir Ain Zitoun, Boughrara Saoudi, Ouled Zouai et Harmilia. Huit d'entre elles sont classées dans la convention de Ramsar et trois autres sont en cours de classement. Ces chiffres positionnent la wilaya au premier et au second rang national, respectivement en termes de superficies et de nombre des zones classées dans ladite

convention. Pour rappel, l'Algérie compte un total de 1.451 zones humides, dont 762 naturelles et 689 artificielles, selon les données de la Direction Générale des Forêts (DGF). Ces terrains agissent comme des éponges naturelles en absorbant les eaux de pluie excédentaires, limitant ainsi les inondations. Lors de la saison sèche, elles libèrent l'eau stockée, une opération permettant de pallier la sécheresse et de réduire ainsi les pénuries d'eau, expliquent des experts de la DGF. Ainsi, ces zones humides se doivent d'être protégées de la chasse illicite, du braconnage et des opérations d'irrigation illégale des terres situées à proximité.

CONTRIBUTION

Comment parler de progrès ?

La vie matérielle se dérobe sous la civilisation thermo-industrielle. Cette civilisation matérielle a atteint son apogée et entame son déclin, la vie matérielle comme reprise par une nature vivante et comme indifférente à la vie sociale va continuer sa course[1]. Elle finira bien par imposer aux apôtres de la croissance économique ses lois physiques. On sait aujourd’hui ce que doivent les libertés individuelles à l’énergie fossile[2].

5^e partie et fin

Par DERGUINI Arezki (*)

Le mythe de la rupture a permis l’effacement du mythe de l’incarnation et sa transmutation dans l’Homme maître et possesseur de la nature. Le mythe prométhéen qui replonge l’esprit européen dans l’Antiquité, vient soutenir le mythe de l’homme maître et possesseur de la nature pour dérober la filiation de ce dernier au mythe de l’incarnation. On ne peut faire du nouveau qu’avec de l’ancien, sauf à penser que l’on puisse recréer le monde à partir de rien. L’ancien est dans le nouveau et le nouveau dans l’ancien, on peut parler de gestation, de génération, de mutation, mais pas de création ex nihilo sauf à supposer une nature de création divine dont la charge de divine serait devenue humaine. Le mythe de pouvoir créer à partir de rien passe de Dieu à l’Homme.

La bipolarisation : un choix de société, ...

« La tendance, constatée dans tous les pays développés, est à la polarisation croissante des qualifications. Que voit-on ? Les jobs les plus qualifiés sont en forte croissance, de même que ceux qui sont à l’autre bout de l’échelle : petits boulots, emplois supposés immédiatement accessibles, souvent précaires dans leur statut. Entre les deux, les tâches de qualification intermédiaire semblent vouées à une lente mais inexorable érosion. Or, ce sont ces tâches – ouvriers qualifiés de l’industrie, cadres intermédiaires des services – qui ont formé l’ossature des classes moyennes dans la période de croissance des décennies d’après-guerre. ... cette bipolarisation ... contrairement à ce que suppose une grande partie de la littérature économique n’est pas une fatalité technologique. Cette situation ... est le reflet de notre mode de croissance et des grands choix implicites concernant la place du travail humain et sa valorisation dans nos modèles économiques et sociaux. Il faut commencer par dire que la « qualification » et les critères par lesquels nous la mesurons n’ont rien de « naturel ». En quoi le travail d’une aide-soignante dans un EHPAD est-il moins qualifié que celui d’un cadre commercial qui cherche à placer ses produits dans une chaîne d’hypermarchés ? On sent bien que les différences fondamentales qui se cachent derrière la grille des niveaux de qualification tiennent plus à la reconnaissance, à la valorisation ou à la dévalorisation par la convention sociale, qu’à la complexité intrinsèque des tâches. Si des jobs de services, notamment dans le soin et dans l’aide aux personnes de manière générale – métiers qui, on l’a vu, sont ceux qui connaissent la croissance numérique la plus forte – vont rejoindre le bloc des emplois « peu

qualifiés », c’est parce que notre société l’a décidé ainsi. »[5]

... un rapport de classes du travail et des études

Je voudrais aller plus loin dans le sillage de Pierre VELTZ. Ce que voudront lui répondre les économistes de la société de classes, c’est qu’il faut étudier pour obtenir une qualification, faire de longues études pour obtenir une haute qualification. Il coûte d’étudier et on étudie pour accroître son revenu. Les études sont un investissement en vue de se constituer un capital, le capital humain. On oublie quand on dit qu’on étudie pour travailler, que pour étudier il faut avoir travaillé ou fait travailler plus que nécessaire, n’avoir pas besoin de travailler le temps d’étudier. Dans la société de classes, la division du travail séparait les travailleurs des non-travailleurs. Ces derniers se consacraient à la guerre ou aux études. Les études étaient le lot de la fraction subalterne de la classe des guerriers et étudier concernait d’abord non pas le travail, mais le savoir en général pour les besoins de la classe supérieure. On étudiait pour diriger et non pour travailler. Ce n’est qu’avec la révolution dans la production et la productivité que les études et le travail vont être associés. La société de classes distinguera alors des études pour travailler et des études pour diriger. Ces dernières, longues et « inutiles », seront toujours réservées à la classe des non-travailleurs. La nouvelle place de la production matérielle consacrera alors l’essor de la classe moyenne, sa fraction supérieure gèrera pour la classe supérieure le parc d’esclaves mécaniques devenu considérable. Dès l’Antiquité, les études sont réservées à la classe qui ne travaille pas. La société de classes sépare le travail des études, on n’étudie pas pour mieux travailler, mais pour mieux diriger la société au travail. Ceux qui travaillent n’avaient ni le loisir ni les moyens d’étudier. C’est donc la division sociale de classes qui valorise l’éducation et dévalorise le travail. Il faut être libéré de l’obligation de travailler pour pouvoir étudier, philosopher. Ce n’est qu’avec l’industrialisation qu’il y aura une démocratisation de l’éducation. La société de classes a associé à sa naissance travail et nécessité études et liberté, a dissocié travail et études. Et comme nous l’avons noté ailleurs, travail et études ne peuvent être en réalité dissociés, les études établissent la qualification au sommet de la hiérarchie du travail, aussi sont-elles surtout le fait de la classe subalterne de la classe dominante (ensuite de la classe supérieure de la classe dominée). La division de classes de la société est en fait une hiérarchie du travail. La bipolarisation est un fait de la société de classes. Elle est seulement très prononcée à une époque et moins à une autre.

La revanche des monarchies

Si les monarchies postcoloniales semblent prendre leur revanche sur les républiques postcoloniales aujourd’hui, c’est que leur division du travail consacre une population qui est formée pour diriger, d’une autre qui est formée pour travailler. Cette division sociale du travail s’avère plus efficace que celle mise en place par les républiques postcoloniales. Non pas parce que la division sociale de classes des monarchies est supérieure à la division sans classes des républiques, mais parce que ces dernières qui avaient pourtant libéré une énergie sociale considérable aux indépendances n’ont pas su établir la complémentarité du travail et des études à la différence des monarchies. Les monarchies ont donc pu entretenir une classe moyenne supérieure dynamique qui a pu leur soumettre une classe de travailleurs humains et non humains. L’essentiel dans le processus d’accumulation n’est pas la division de classes, mais la complémentarité des études et du travail. Et son dynamisme renvoie plus à la compétition des talents qu’à un ordre surimposé. Ce n’est pas un hasard si les sociétés qui ont fortement été inspirées par la civilisation chinoise et sa bureaucratie céleste ont eu plus de facilité à réaliser une telle complémentarité. Il ne faut donc pas oublier qu’entre travail et études, il faut boucler la boucle. Ce que sociétés de classes ou sans classes ne réalisent pas toujours. Les unes à cause de la rigidité de leur ordre social, les autres à cause du désordre structurel dont elles sont victimes, causes qui les rendent incapables de réaliser la complémentarité des études et du travail. On travaille pour étudier et l’on étudie pour travailler, c’est ce cercle vertueux qui actionne l’accumulation du capital. La société dégage un fonds pour étudier qui lui permettra d’améliorer son travail. Les études s’allongeront à mesure que le parc de machines sera plus étendu et plus compliqué. Mais non pas le travail lui-même. S’occuper d’une personne, que dire de plusieurs, est bien plus compliqué que de s’occuper d’un ou de plusieurs automates. Le monde est un grand laboratoire. Au départ, le laboratoire est un champ ouvert, c’est le travail direct qui expérimente. Avec le développement de la production, le laboratoire se resserre, la part de l’ingénieur et du travail indirect s’accroît. Expérimenter exige un financement et un appareillage importants, une longue formation qui le fabrique, le met en œuvre et le teste. Au fur à mesure que le travail indirect, l’ingénierie, investit l’expérience, l’expérimentation se dégage du champ social. Les « ingénieurs » se font moins nombreux. Le travail est davantage celui des machines, et faire travailler les machines devient le fait d’une petite partie du travail humain. Le tra-

vail se bipolarise, une faible partie est surqualifiée, une importante partie n’a plus d’autre qualification que celle qu’autorisent les champs sociaux qui n’ont pas été pénétrés par les machines. Il y a alors comme un travail proprement machinique et un autre proprement humain. La longueur des études par lesquelles on se rend capable de faire travailler les machines, est ce qui détermine désormais la qualification, le mérite social, l’accès à la classe moyenne supérieure. Mais si l’on admet que cette convention est le fait d’une société qui croit et adhère à un avenir dominé par les machines, que deviendra cette convention lorsque la société ne croira plus qu’un tel avenir fera son bonheur ? Dans la civilisation thermo-industrielle, la machine faisait le bonheur de la société tant que chacun pouvait accroître le nombre d’esclaves mécaniques à son service. Mais dès lors que le parc de machines commence à décroître, que des esclaves humains (travailleurs sans-papiers et sans droits) se mettent à remplacer les esclaves mécaniques, le bonheur ne concerne plus tout le monde. On peut alors se demander si s’occuper des enfants et des personnes âgées importe moins que de faire travailler des machines. En guise de conclusion. Avec la croissance de la production et de la productivité, une classe moyenne supérieure a émergé et a joué un rôle décisif en tant que classe subalterne de la classe possédante. Elle a assuré la gestion du développement du parc de machines et du travail humain préposé aux machines. Avec la contraction de la vie matérielle, son rôle sera encore décisif. Si elle reste attachée à la classe des propriétaires, en s’attachant au progrès sociétal et à la problématique des droits plutôt qu’au progrès social, elle accentuera la prolétarianisation du travail, séparant toujours davantage savoir objectif et travail vivant. Elle aidera alors la classe possédante à noyer la lutte des classes dans la lutte des races et des sexes. Si elle fait corps avec le monde du travail, s’attache à une problématique des devoirs (entre classes sociales et êtres humains et non humains), remet le savoir dans le travail vivant et promeut le progrès social, elle prendra part à la déprolétarianisation, à la lutte contre la dépossession et à la promotion de la paix dans le monde. Elle sera ainsi décisive dans le mouvement de substitution et de complémentarité du capital et du travail. D’elle dépendra l’investissement du savoir dans le travail mort et le travail vivant, de la transformation du savoir en pouvoir du monde vivant ou en pouvoir sur un monde d’esclaves humains et non humains.

(*)Enseignant chercheur en retraite, Faculté des Sciences économiques, Université Ferhat Abbas Sétif; ancien député du Front des Forces Socialistes (2012-2017), Béjaïa.

ARABIE SAOUDITE
**Le PIB réel
s’est contracté
de 3,7 % en
glissement
annuel au T4
2023**

Le PIB pétrolier a diminué de 16,4% en g.a au T4 2023 tandis que le PIB non pétrolier a augmenté de 4,3% sur la même période. Les autorités saoudiennes demandent à Aramco de mettre en pause le processus d’augmentation de ses capacités pétrolières et de maintenir ces dernières à 12Mb/j. Pour rappel, en mars 2020, le géant pétrolier avait reçu une directive lui demandant d’augmenter sa capacité de production maximale de 1 Mb/j pour atteindre 13 Mb/j d’ici 2027. En novembre 2023, Aramco avait indiqué que ce projet de renforcement de sa capacité de production maximale avançait très bien. NEOM lance un appel d’offres pour un PPP de 8 Md USD. NEOM a lancé un appel d’offres pour un contrat visant à développer la deuxième phase de ses partenariats public-privé (PPP) pour les logements des travailleurs du projet. La date limite de soumission des offres est fixée au 5 février. Cette deuxième phase devrait comprendre jusqu’à 20 communautés de 10 000 habitations chacune. Le coût de chaque communauté est compris entre 400 et 450 M USD, soit 8 Md USD pour l’ensemble du projet. La première phase du projet avait été finalisée en juin dernier pour un montant de 5,6 Md USD. Mawani établit de nouvelles zones d’ancrage pour le port King Fahd. L’Autorité portuaire saoudienne (Mawani) a annoncé vouloir moderniser le port industriel King Fahd de Yanbu en établissant de nouvelles zones d’ancrage des navires. Ces installations permettront de moderniser plusieurs services logistiques dans le port, notamment le ravitaillement des navires en fournitures et en carburant. Pour mémoire, la stratégie nationale de transport et de logistique vise à porter la contribution du secteur au PIB brut du pays à 10 % d’ici 2030 contre 6 % actuellement.

SOLIDAR TUNISIE
**Projet pilote de gestion
des déchets**

Le think tank «Solidar Tunisie» a décidé de lancer un projet visant à résoudre le problème de gestion des déchets au niveau des communes, et ce, en partant d’une nouvelle approche, connue sous l’appellation «Pdia».

La gestion des déchets est devenue un véritable casse-tête pour les autorités locales qui, faute de moyens financiers et humains mais aussi de capacités de gestion, se trouvent aujourd’hui débordées face à une tâche de plus en plus ardue. Au moment où les approches traditionnelles ont montré leurs limites, la nécessité de recourir à de nouvelles méthodes plus dynamiques et novatrices capables de débloquent la problématique est une urgence avérée. C’est, d’ailleurs, dans cette optique que le think tank «Solidar Tunisie» a décidé de lancer un projet visant à résoudre le problème de gestion des déchets au niveau des communes, et ce, en partant d’une nouvelle approche, connue sous l’appellation «Pdia».

Acronyme anglais de «Problem-Driven Iterative Adaptation», cette méthode est le fruit d’une combinaison judicieuse de plu-

sieurs méthodologies de gestion de projet et de conduite du changement, notamment le mode «Agile», le design «thinking», la méthode «Prosci» de gestion du changement et la méthode «Adkar».

«Cette approche peut pallier le déficit d’implémentation des politiques publiques et des réformes que connaît la Tunisie», a fait savoir Lobna Jeribi, présidente de Solidar. Ainsi, à l’initiative de l’association, le projet pilote a rassemblé toutes les parties prenantes sous forme de consortium, notamment la présidence du gouvernement, les ministères de l’Intérieur, de l’Environnement, les collectivités locales ainsi que des organisations nationales.

Il a été entamé dans l’objectif d’optimiser la gestion des déchets dans les communes, la municipalité de Sidi Bou Saïd étant le point de départ. Il s’agit, rappelons-le, du premier projet pilote adoptant l’approche

«Pdia» dans la région. Après onze mois de travail continu, l’ONG a dévoilé les premiers résultats, lors d’un séminaire qui s’est tenu à Tunis, en présence de spécialistes et d’officiels.

Contextualiser les solutions

Revenant sur l’approche «Pdia», Peter Harrington, directeur associé du centre de Harvard pour le développement international, et le chercheur qui a accompagné l’ONG dans l’implémentation de cette nouvelle méthode, a expliqué, à La Presse, que ce concept consiste d’une manière basique en une méthode visant à résoudre les problèmes. C’est une méthode dédiée et adaptée spécifiquement aux gouvernements pour les aider à résoudre des problèmes complexes, difficiles à débloquent et qui sont restés en suspens.

EGYPTE

La Banque centrale relève ses taux directeurs de 200 points de base dans un contexte de baisse de l’inflation

L’inflation annuelle globale a enregistré une baisse de 0,8 point de pourcentage entre novembre et décembre 2023. Pour garantir une tendance à la « décelération » de l’inflation, la Banque centrale a néanmoins resserré sa politique monétaire. La Banque centrale d’Egypte a décidé de relever ses principaux taux directeurs de 200 points de base, faisant passer les taux d’opération principale et d’escompte à 21,75% chacun, tandis que les taux de dépôt et de prêt affichent respectivement 21,25% et 22,25%.

C’est ce qu’indique un communiqué de l’institution. Pour le comité de politique monétaire (CPM), cette décision vise à garantir une tendance à la « décelération » de l’inflation, tout en affirmant un engagement « ferme » à évaluer les risques associés aux perspectives d’inflation pour garantir la stabilité des prix à moyen terme. En décembre 2023, l’inflation globale annuelle a atteint 33,7% contre 34,5% en novembre 2023, selon les données de la Banque. Cette hausse intervient dans un contexte de

recul de l’activité économique du pays, dont la croissance a enregistré une baisse de 0,2 point de pourcentage entre le 2e et le 3e trimestre 2023, selon le rapport. En difficultés économiques depuis plusieurs années, le pays nord-africain et le Fonds monétaire international (FMI) sont à nouveau engagés dans des négociations pour relancer et élargir un accord de prêt de 3 milliards de dollars, signé en décembre 2022. Un programme dont les deux premières revues ont été reportées, en raison du retard

pris par les autorités égyptiennes dans la mise en œuvre de certaines réformes majeures. Selon Moody’s, il est « fort probable » que le FMI augmente le montant de son programme envers l’Egypte de 3 à 10 milliards de dollars. Cependant, l’agence a révisé à la baisse les perspectives de la note souveraine du pays (Caa1), passant de « stables » à « négatives », afin de refléter les risques croissants liés à l’affaiblissement du profil de dans un contexte macroéconomique difficile.

MAURITANIE

La région de Nouakchott inaugure 21 km de réseau d’eau potable à Toujounine

La présidente de la Région de Nouakchott, Mme Fatimetou Mint Abdel Malek, a supervisé, lundi soir, l’inauguration de 21 km de réseau d’eau potable au quartier dit «Tiw» dans la mougataa de Toujounine (Nouakchott nord). La construction de ce réseau s’inscrit dans le cadre de la troisième phase du « Projet urbain pour l’accès à l’eau et à l’assainissement », réalisé dans le cadre de la coopération entre la Région de Nouakchott, le Ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement, la Ville de Lausanne, les Communes suisses solidaires, l’Association internationale des Maires francophones et les villes françaises de Metz et de Bordeaux. Dans son allocution pour la circonstance, la Présidente de la Région de

Nouakchott a indiqué que le lancement de ce projet vient en appui des engagements de Son Excellence le Président de la république, Monsieur Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, visant à fournir un accès à l’eau potable à tous les citoyens, à travers l’extension du réseau d’eau, le raccordement gratuit de plus de 4500 familles au réseau d’eau, avec 16 écoles dans les quartiers de la capitale raccordées au réseau d’eau, ainsi que la distribution quotidienne de l’eau dans les quartiers périphériques de la ville qui ne sont pas encore raccordés au réseau. Elle a souligné la poursuite des interventions dans le domaine de la fourniture des services de base, notamment l’eau potable, pour inclure tous les habitants des quartiers périphériques de la capitale, à travers 100 km de réseau d’eau

dans le quartier « Dubaï » de la Moughataa de Toujounine, adressant ses remerciements aux partenaires de la Région pour leur appui technique et financier afin d’alléger les souffrances des habitants des quartiers périphériques de Nouakchott et de leurs familles nécessiteuses. Le maire de Toujounine, M. Ahmed Salem Ould El-Vilaly, a souligné l’importance du projet compte tenu de la forte nécessité de celui-ci dans toutes les communes de Nouakchott, en particulier la commune de Toujounine. Il a déclaré que les projets réalisés par Région de Nouakchott dans la municipalité de Toujounine sont satisfaisants et ont permis de désenclaver de nombreux quartiers en pavant leurs rues et en éclairant beaucoup d’entre eux, en connectant

la plupart des quartiers au réseau d’eau et en fournissant des réservoirs d’eau aux zones qui n’étaient pas connectées au réseau, sans parler des interventions dans de nombreux autres domaines. Pour sa part, M. Pierre-Antoine Hildebrand, conseiller communal de la Ville de Lausanne, a exprimé sa joie d’assister à la cérémonie d’inauguration du projet, saluant les efforts de l’entité dans le domaine de l’accès à l’eau potable, soulignant la nécessité d’entretenir le réseau d’eau par le secteur concerné. La cérémonie d’inauguration s’est déroulée en présence du wali de Nouakchott Nord, du secrétaire général du ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement, et de plusieurs partenaires au développement.

POUR DES OFFICIELS DU MALI ET DU BURKINA FASO

Une sortie du CFA n'est pas à l'ordre du jour sur le court terme

Le 30 janvier 2024, le président burkinabè Ibrahim Traoré, après l'annonce du retrait de son pays de la CEDEAO, avait indiqué que le FCFA pourrait être la prochaine étape. Dans la foulée, le Burkina Faso avait dû reporter une opération de mobilisation financière sur le marché régional, sans en donner les raisons.

Abdoulaye Diop et Aboubakar Nacanabo, respectivement ministre des Affaires étrangères du Mali et ministre de l'Economie du Burkina Faso, ont indiqué, lors de récentes sorties médiatiques, que leurs pays respectifs n'envisageaient pas encore de sortir de la Zone Franc.

« Nous avons (...) constaté que la CEDEAO est par moment manipulée par des puissances étrangères. Nous estimons que cette façon de fonctionner ne correspond pas à ce que nous avons comme vision (...) En ce qui concerne l'UMOA, jusqu'à présent, nous n'avons pas ces mêmes reproches », a indiqué Aboubakar Nacanabo dans des propos rapportés par l'Agence d'information du Burkina. Quelques jours plus tôt, son homologue malien des Affaires étran-

gères avait indiqué, selon des propos rapportés par plusieurs médias, que son pays resterait dans l'union monétaire.

Ces propos tempèrent l'incertitude créée par ceux d'Ibrahim Traoré, le président du Burkina Faso. Dans une interview accordée à Alain Foka, l'ex-journaliste de Radio France International (RFI), il a laissé supposer que l'UEMOA serait la prochaine étape du processus « d'autodétermination » enclenché par les trois pays qui se sont constitués en une Alliance des Etats du Sahel.

L'information fournie par les deux ministres surviennent alors le Burkina Faso a dû reporter une émission visant à mobiliser environ 35 milliards FCFA (57,6 millions \$) le mercredi 31 janvier 2024 sur le marché monétaire de l'UE-

MOA. Un responsable de la Société de Gestion des Investissements a reconnu sous couvert d'anonymat que les déclarations « d'autodétermination » des émetteurs membres de l'Alliance du Sahel sont source d'incertitude chez les investisseurs.

A l'occasion de l'édition 2024 des Rencontres du Marché des titres publics qui se sont tenues à Cotonou, des représentants du Burkina Faso et du Mali ont révélé que leurs pays prévoyaient de mobiliser respectivement 1444 milliards FCFA et 1220 milliards FCFA sur le marché régional des capitaux (par adjudication et par appel public à l'épargne). Des objectifs qui laissent penser qu'une sortie du FCFA par ces deux pays pourrait ne pas être à l'ordre du jour cette année

AFRICAN GUARANTEE FUND

Le fonds va garantir des prêts de la Banque ougandaise de développement à des PME vertes

Pour accroître ses financements à l'endroit d'entreprises vertes et celles dirigées par des femmes et des jeunes, la Banque ougandaise de développement a conclu un mécanisme de partage de risques d'un montant de 5 millions \$ avec l'African Guarantee Fund.

La Banque ougandaise de développement (UDB), a annoncé le mercredi 31 janvier 2024, la conclusion d'un accord de garantie de prêts d'un

montant de 5 millions \$ avec le Fonds africain de garantie (African Guarantee Fund) au profit notamment des PME vertes.

Dans le cadre de cet accord, l'institution dirigée par le Camerounais Jules Ngankam garantira des prêts d'UDB à des PME qui investissent dans des projets à faibles émissions de carbone ainsi qu'à des entreprises dirigées par des femmes et des jeunes.

« Les PME, les jeunes et les femmes

jouent un rôle crucial en Ouganda. Ils contribuent à la résolution des défis les plus complexes et les plus insolubles du pays, comme le chômage et l'élargissement de l'assiette fiscale. Cependant, l'accès au financement reste l'un de leurs défis majeurs. Ce partenariat conclu avec le fonds africain de garantie vise à répondre à ces défis », a soutenu Patricia Ojangu (photo, à gauche), directrice générale d'UDB. Cette entité publique

qui soutient la croissance des PME du secteur privé en Ouganda prévoit d'accroître ses financements à l'endroit des entreprises vertes et celles dirigées par des femmes et des jeunes qui opèrent dans des secteurs de croissance clés tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et le tourisme. En Ouganda, les PME représentent environ 90 % du secteur privé et génèrent plus de 75 % du PIB.

EN VENDANT DIRECTEMENT UNE PARTIE DE SON CUIVRE

La Zambie va concurrencer les géants du négoce

Lusaka envisage de marcher dans les pas du Botswana et de la RDC qui tentent de tirer plus de bénéfices économiques des richesses de leurs sous-sols en vendant des matières premières directement aux acheteurs. La Zambie prévoit de vendre directement une partie du cuivre qu'elle produit. Ce qui la placerait dans une position de concurrent des géants du négoce des matières premières tels que Mercuria et Glencore, a rapporté Bloomberg, le lundi 5 février 2024, citant un conseiller du président

Hakainde Hichilema. « Il est évident que nous voulons le faire d'une manière qui soit juste, et qui convient commercialement aux compagnies minières », a déclaré Jito Kayumba (photo), le principal conseiller économique de M. Hichilema.

Et d'ajouter : « nous pouvons nous présenter comme un acteur commercial capable de rivaliser avec les autres négociants des matières premières, de mettre des fonds à la disposition des mines pour que nous ayons une part équi-

table de la ressource ».

M.Kayumba a précisé, lors de la conférence « Investing in African Mining Indaba » qui se tient au Cap (Afrique du Sud) du 5 au 8 février, que Lusaka pourrait « commencer avec un montant limité d'environ 100 millions de dollars et développer son activité commerciale par la suite », indiquant que le cadre juridique autorisant le gouvernement à se lancer dans la vente directe du cuivre devrait être prêt dans les trois à six prochains mois.

NCBA BANK

La banque obtient sa licence pour opérer en tant que fonds d'investissement immobilier au Kenya

L'établissement bancaire kényan est désormais habilité à collecter des financements pour le développement et l'achat de biens immobiliers auprès de plusieurs investisseurs. La banque commerciale kényane, NCBA Bank, a obtenu sa licence pour opérer en qualité de fonds d'investissement immobilier au Kenya. Elle a été accordée par l'Autorité des marchés financiers du Kenya (Capital Markets Authority, CMA), le lundi 5 février 2024. Cette licence permettra à la filiale du groupe kényan de services financiers, NCBA Group Plc, d'investir

dans le secteur immobilier local en vue de soutenir la demande en logement dans le pays. « Les fonds d'investissement immobiliers sont des produits du marché des capitaux qui offrent une opportunité d'investissement aux Kényans, et servent de catalyseur pour le développement de projets de logements abordables dans le pays », a fait savoir Wyckliffe Shamiah, directeur général de la CMA.

Dans ce pays d'Afrique de l'Est, les fonds d'investissement immobilier sont des véhicules réglementés dans lesquels des investisseurs injectent des

financements afin d'acquérir des actifs immobiliers (immeubles de bureaux, centres commerciaux, appartements, hôtels, entrepôts...) qui seront par la suite loués ou revendus.

En mettant en place des fonds d'investissement ou de placement immobilier, le gouvernement kényan espère encourager les investissements dans le secteur immobilier qui fait face à une demande croissante en logements.

Au Kenya, Acorn Student Accommodation Income REIT et Ilam Fahari Income Reit (anciennement Stanlib Fahari Income Reit) sont deux fonds de

placement immobilier notables qui s'adressent aux investisseurs à la recherche d'opportunités dans le secteur de l'immobilier résidentiel et commercial.

Le premier permet aux investisseurs de profiter des revenus locatifs générés par les logements étudiants et le second offre aux investisseurs l'accès à un portefeuille diversifié d'actifs immobiliers comprenant à la fois des propriétés commerciales et résidentielles. NCBA Bank viendra donc compléter l'offre de ces acteurs sur ce marché à fort potentiel.

POUR DÉVELOPPER LA PÊCHE MARITIME

Le Cameroun prévoit un budget de 1,6 milliard FCFA sur deux ans

En 2023, la priorité des autorités camerounaises a été de renforcer leur contrôle pour réduire la pêche illégale. En 2022, 1,3 milliard FCFA ont été consacrés prioritairement à sensibiliser les pêcheurs sur la nécessité de protéger l'environnement, réduire la pollution et promouvoir l'aquaculture en formant les acteurs.

Le Conseil d'administration de la Caisse de développement de la pêche maritime (CDPM) du Cameroun a examiné son Projet de performance 2024 à 2026 et adopté un budget de 1,6 milliard FCFA pour mettre en œuvre ce plan.

« Le budget leur permettra de renforcer le contrôle et la surveillance de la pêche et d'apporter un soutien suffisant aux acteurs de la pêche artisanale et de l'aquaculture. Cela ouvrirait également la voie à la production de poissons de meilleure qualité », fait savoir le ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales.

D'après des données du MINEPIA consultées par Investir au Cameroun, entre janvier et août 2023 le Cameroun a produit 150 000 tonnes de poissons, contre 145 000 pour la même période en 2022.

Sur la même période, la pêche artisanale maritime est passée de 113 000 tonnes en 2022 à 116 000 tonnes en 2023. A contrario, la pêche industrielle a connu une baisse de 9%, passant de 9 000 en 2022 à 8 900 tonnes en 2023. De son côté, l'aquaculture a enregistré une hausse de 22% entre 2022 et 2023, passant de 4 700 à 5 800 tonnes.

AVEC LA REMONTÉE DES RENDEMENTS OBLIGATAIRES

Wall Street clôture en baisse

La Bourse de New York a fini en baisse lundi, au lendemain des déclarations du président de la Réserve fédérale américaine (Fed), Jerome Powell, indiquant qu'il faudrait davantage de preuves d'une tendance baissière durable de l'inflation pour justifier d'une réduction des taux directeurs.

L'indice Dow Jones a cédé 0,71%, ou -274,30 points, à 38.380,12 points. Le Standard & Poor's 500, plus large, a perdu -15,80 points, soit 0,32% à 4.942,81 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de -31,28 points (0,20%) à 15.597,677. Le président de la Fed de Minneapolis, Neel Kashkari, a souligné pour sa part, dans un essai publié lundi, qu'une économie résiliente pourrait différer le calen-

drier de l'assouplissement monétaire attendu par les marchés. L'indice ISM publié lundi aux Etats-Unis montre justement que la croissance de l'activité du secteur des services a accéléré en janvier, plus fortement que prévu, à 53,4 après 50,5 en décembre. Cela a confirmé les doutes quant à une baisse des taux, alors que les chiffres de l'emploi publiés vendredi ont démontré de la résilience du marché du travail face

à des conditions de crédits serrées. Le rendement des Treasuries à dix ans a augmenté pour le deuxième jour consécutif et atteint son niveau le plus élevé depuis janvier dernier. "Le président Powell a jeté un voile sur les marchés aujourd'hui", a déclaré Jack Ablin, directeur des investissements chez Cresset Capital à Chicago. Mais comme les trois principaux indices de Wall Street ont limité leurs pertes au fil de la séance, Jack Ablin a déclaré que les investisseurs sont probablement partagés, car les données économiques positives soutiennent la hausse des taux d'intérêt. "Une plus forte croissance sur le front économique donne à la Fed plus de flexi-

bilité pour maintenir les taux élevés, tout en sachant qu'ils ne vont pas tuer l'économie mais qu'elle dispose toujours d'une arme puissante contre l'inflation." Alors que le recul observé lundi sur les marchés fait suite à des records de clôture enregistrés pour le S&P 500 et le Dow Jones vendredi, Carol Schleif, directrice des investissements au bureau familial BMO à Minneapolis, Minnesota, voit une opportunité pour les investisseurs laissés de côté. "Le marché s'est emballé, surtout à la fin des mois de novembre et décembre", a déclaré Carol Schleif, ajoutant qu'elle "ne considérerait pas cela comme le début d'un recul important".

La Bourse de Tokyo en baisse derrière Wall Street

La Bourse de Tokyo allait à reculons mardi 6 février au matin dans le sillage de Wall Street, éprouvée la veille par la montée des taux obligataires face à des données économiques américaines solides, éloignant encore les perspectives d'une baisse rapide des taux directeurs de la Fed. L'indice vedette Nikkei perdait 0,61% à 36.131,33 points vers 01h00 GMT et l'indice élargi Topix lâchait 0,75% à 2.537,58 points. La Bourse de New York a été contrariée lundi par une tension sur les taux d'intérêt obligataires alors que les investisseurs ont presque abandonné l'idée d'une décrue

des taux de la Banque centrale américaine (Fed) dès mars. Les propos du président de la Fed Jerome Powell, qui a de nouveau douché les espoirs dimanche en répétant qu'une baisse des taux n'étaient pas pour tout de suite, se sont accompagnés lundi d'un indicateur meilleur qu'attendu dans les services aux Etats-Unis, renforçant encore les craintes en ce sens. Le géant automobile nippon Toyota (-0,55%) doit annoncer avant la clôture des résultats attendus solides pour le troisième trimestre de son exercice 2023/24, malgré les scandales d'irrégularités dans les certifications de véhicules qui ont éclaboussé plu-

sieurs de ses filiales ces derniers mois. Toyota a annoncé la semaine dernière avoir écoulé 11,2 millions de véhicules en 2023, un nouveau record qui conforte son premier rang mondial en volume. Le yen était stable par rapport au dollar, qui valait 148,58 yens vers 01H00 GMT contre 148,59 yens lundi à 21H00 GMT. La monnaie européenne n'évoluait guère non plus, à 159,65 yens contre 159,63 yens la veille, et à un euro pour 1,0745 dollar contre 1,0743 dollar lundi. Le pétrole était stable: vers 00H50 GMT le baril de WTI américain lâchait tout juste 0,08% à 72,72 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 06 Février 2024
Valeur : 08 Février 2024

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.6989	134.7139
1	EUR	EURO		144.9630	145.0060
1	GBP	POUND STERLING		169.1135	169.1748
100	JPY	JAPANESE YEN		90.6697	90.6981
1	CNY	CHINESE YUAN		18.7282	18.7311
1	CHF	SWISS FRANC		154.8441	154.9326
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.6736	99.7142
1	DKK	DANISH KRONE		19.4236	19.4286
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.7267	12.7317
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.6266	12.6313
1	AED	UAE DIRHAM		36.6717	36.6788
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.9168	35.9266
1	KWD	KUWAITI DINAR		437.3341	437.5248
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.7305	43.1600
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3971	13.3986
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.7930	27.9356
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5466	3.5470
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.4423	178.4423

L'Europe dans le vert avec les résultats et les indicateurs

Les Bourses européennes ont ouvert en hausse mardi, soutenues par des commandes à l'industrie en Allemagne plus fortes que prévu et par une nouvelle salve de résultats d'entreprises. À Paris, le CAC 40 avance de 0,47% à 7.625,98 points vers 08h30 GMT. À Francfort, le Dax prend 0,3%, contre 0,52% pour le FTSE, à Londres. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 se hisse de 0,52%, l'EuroStoxx 50 de 0,47% et le Stoxx 600 de 0,43%. Les futures sur indices new-yorkais suggèrent une ouverture de Wall Street hésitante, le Dow Jones s'affichant sans direction, contre une progression de 0,15% pour le Standard & Poor's 500 et de 0,33% pour le Nasdaq. Les commandes industrielles allemandes ont

progressé sur un mois de manière inattendue en décembre, en hausse de 8,9% corrigé des variations saisonnières. Dans le même temps, les publications trimestrielles continuent d'animer la cote, BP (+6,4%), Infineon (-1,18%) et UBS (-2,6%) ayant notamment publié leurs comptes mardi. BP entraîne l'ensemble du secteur pétrolier dont l'indice Stoxx gagne 1,85%. A Paris, TotalEnergies avance de 1,8%, en tête du CAC 40. La major pétrolière française publiera mercredi ses résultats trimestriels, aux côtés d'Amundi, Vinci et Siemens Energy. Jeudi, Société Générale, Crédit Agricole, L'Oréal, Kering et AstraZeneca publieront notamment leurs comptes. Les résultats d'Hermès sont attendus vendredi.

CAC 40

Vers une ouverture dans le vert malgré les taux

La Bourse de Paris est attendue dans le vert mardi matin malgré la remontée des rendements obligataires et en attendant la publication de nouveaux indicateurs et résultats. Vers 8h15, le contrat 'future' sur l'indice CAC 40 - livraison février - s'adapte 32,5 points à 7633 points, laissant entrevoir une ouverture au-dessus du cap des 7600 points. Sur le compartiment obligataire, les rendements des titres souverains continuent de progresser dans le sillage de la réévaluation de la trajectoire de la Fed en matière de baisse des taux d'intérêt. Le rendement du Bund allemand à

10 ans a ainsi dépassé le seuil de 2,3% au cours de la séance hier, tandis que le 10 ans américain revient au-delà de 4,16%, un niveau proche de ses plus hauts depuis le début de l'année. Suite aux récentes déclarations de Jerome Powell, le président de la Réserve fédérale, les investisseurs se repositionnant en vue d'un maintien des taux à leurs niveaux actuels pendant une période un peu plus longue que prévu. Ces tensions sont toutefois contrebalancées par la publication de nombreuses statistiques qui confirment la robustesse de l'économie américaine.

Avec des données qui suggèrent de plus en plus un 'atterrissage en douceur' (ralentissement économique sans récession) aux Etats-Unis, les marchés se concentrent davantage sur les perspectives de croissance plutôt que sur la menace de l'inflation. Le début d'année 2024 s'est jusqu'ici caractérisé par un scénario dit de 'Boucles d'or' (goldilocks), un environnement jugé favorable aux marchés financiers, en particulier les actions. Avec une croissance meilleure que prévu aux Etats-Unis et une récession pour l'instant évitée en Europe, les investisseurs devraient estimer

que le climat du moment n'est ni trop chaud ni trop froid, à l'image du bol de porridge préféré de la petite fille du conte traditionnel. "Il faut rappeler qu'historiquement, après la première coupe de taux de la Fed, dans un environnement sans récession, le marché actions américain progresse de +10 % dans les 12 mois qui suivent", note Laura Corrieiras, gestionnaire de portefeuilles d'actions chez Indosuez Wealth Management. Au-delà des bons indicateurs économiques, plusieurs publications de résultats plutôt rassurantes sont venues rappeler aux investisseurs à la recherche de rendement les argu-

ments en faveur des actions. La saison des résultats du quatrième trimestre se poursuivra aujourd'hui avec les annonces d'UBS, Eli Lilly, Toyota, Linde, Amgen, bp, Ford ou Spotify. Du côté des indicateurs, les ventes au détail en zone euro devraient pointer vers un repli au mois de décembre, alors que la consommation des ménages reste atone depuis plusieurs trimestres dans la région. Les chiffres de la production industrielle en Allemagne seront également suivis de près afin de savoir comment l'économie allemande s'est comportée au mois de décembre.

POUR STOPPER LA CHUTE DE SES MARCHÉS

La Chine serre encore la vis sur la vente à découvert

Les autorités boursières chinoises ont instauré de nouvelles règles limitant la vente à découvert afin de soutenir les marchés.

L' autorité chinoise de régulation des marchés financiers a déclaré mardi 6 février qu'elle interdirait aux courtiers d'emprunter des titres pour les prêter à leurs clients et qu'elle restreindrait les mécanismes de refinancement de titres, dans le cadre de ses efforts visant à réduire les volumes de ventes à découvert. Les autorités chinoises cherchent à soutenir leurs marchés, alors que l'indice CSI 300 (qui regroupe les 300 plus grandes entreprises cotées à Shanghai et Shenzhen) a touché la semaine dernière un plus bas en cinq ans. Lundi, la Commission chinoise de régulation des valeurs mobilières (CSRC) a prévenu qu'elle n'aurait "aucune tolérance" pour les vendeurs à découvert, avertissant que ceux qui osent enfreindre la loi "perdront leur chemise et iront pourrir en prison". La CSRC a déclaré mardi qu'aucune nouvelle entreprise ne serait autorisée à recou-

rir au mécanisme de refinancement de titres, qui permet aux courtiers d'emprunter des actions qu'ils prêtent ensuite à leurs clients pour réaliser des ventes à découvert. Les autorisations existantes seront progressivement supprimées. La vente à découvert (ou "short-selling") consiste à emprunter une action à un intermédiaire (en lui versant un loyer convenu à l'avance) pour la revendre tout de suite sur les marchés. Dans un second temps, le vendeur à découvert rachète l'action en question pour la rétrocéder à son propriétaire d'origine. Dans l'intervalle, si le cours de l'action a baissé, il empoche la différence (moins les loyers versés). En revanche, si le cours remonte, il accumule les pertes (sans limite théorique). Un pari très risqué, comme nous l'expliquions ici. La réglementation chinoise interdit de vendre des actions le jour même de leur achat, mais certains investisseurs contournent cette règle en empruntant des actions pour

les vendre. La CSRC a déclaré qu'il serait désormais interdit à ces opérateurs d'emprunter des actions.

Un rebond des marchés chinois

Les efforts visant à limiter les ventes à découvert ont entraîné une baisse de 24% des activités de prêt de titres, a indiqué la CSRC. Signe que le gouvernement est attentif à l'état de ses marchés, le président chinois Xi Jinping doit discuter des marchés financiers domestiques avec les régulateurs, selon des informations de Bloomberg News publiées mardi. Le fonds d'investissement détenu par l'Etat Huijin Investment, qui injecte des capitaux dans les marchés chinois en achetant des titres, a également déclaré mardi qu'il avait élargi son champ d'investissement aux fonds cotés (ETF), selon une déclaration sur son site web.

ARGENTINE

L'OCDE remonte fortement sa prévision d'inflation

L' OCDE a nettement relevé sa prévision d'inflation pour l'Argentine en 2024 alors la hausse des prix "s'est accélérée à la fin de 2023". L'OCDE a fortement remonté sa prévision d'inflation pour l'Argentine en 2024, à 250,6% contre 157,1% attendus en novembre, dans le sillage d'une flambée des prix en fin d'année dernière après l'arrivée au pouvoir du président anarcho-capitaliste Javier Milei. L'inflation en Argentine "s'est accélérée à la fin de 2023, ce qui laisse augurer un fort effet d'acquis pour l'inflation annuelle moyenne en 2024", a expliqué l'OCDE dans un rapport publié lundi, en plein débat parlementaire dans ce pays sur un

train de réformes dérégulatrices controversées. La hausse des prix a fortement accéléré en décembre en Argentine, à 25,5%, après une dévaluation de plus de 50% du peso par le nouveau dirigeant pour stabiliser l'économie en proie à une inflation et un endettement chroniques. Sur l'ensemble de 2023, elle a atteint 211,4%, un plus haut depuis plusieurs décennies. "La Turquie et l'Argentine constituent des exceptions", a poursuivi l'Organisation de coopération et de développement économiques, "dans la mesure où leurs taux d'inflation nettement plus élevés résultent de l'orientation antérieure accommodante des politiques macroéconomiques".

"Stagflation"

Après son arrivée au pouvoir, le président Milei avait prévenu que les choses "allaient empirer" dans un premier temps pour l'économie argentine, avec une "stagflation", une stagnation de l'activité combinée à une inflation élevée, en 2024. Javier Milei, un économiste de 53 ans se définissant comme "anarcho-capitaliste", a bousculé la politique argentine en deux ans d'ascension éclair, passant de député en 2021 à président en novembre 2023. Selon lui, l'inflation pourrait être maîtrisée d'ici "12 à 24 mois". La directrice du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Geor-

gieva, a estimé mercredi que le gouvernement argentin prenait "des mesures audacieuses pour restaurer la stabilité macroéconomique et commencer à s'attaquer aux obstacles à la croissance". Cela n'a pas empêché l'institution de Washington, qui prévoyait 2,8% de croissance en Argentine en 2024, de réviser mardi ses prévisions et de projeter une récession de 2,8% de la troisième économie d'Amérique latine sous l'effet des mesures d'austérité. Le pays serait ainsi le seul du G20 en récession en 2024. L'OCDE a aussi prévu lundi une récession plus forte que précédemment anticipé en Argentine, à 2,3% cette année contre une précédente estimation de 1,3%.

ETATS UNIS

Le président de la banque centrale US estime que la dette publique est «insoutenable»

" Sur le long terme, les États-Unis se trouvent sur un chemin budgétaire insoutenable. Le gouvernement fédéral américain se trouve sur un chemin budgétaire insoutenable", a insisté Jerome Powell, ce dimanche 4 février. La dette publique des États-Unis est "insoutenable" sur le long terme et il est "grand temps" d'y remédier, a estimé ce dimanche 4 février le président de la banque centrale américaine Jerome Powell, dans un long entretien sur la chaîne CBS. "Je pense que nous commençons à entendre des (élus) qui peuvent faire en sorte" que les États-Unis retrouvent une

position "soutenable" de la dette et "que le plus tôt sera le mieux". "Il est temps que nous ayons de nouveau cela dans notre viseur", a-t-il ajouté. "On peut dire que c'est urgent", a-t-il plaidé.

"Les États-Unis ont été une nation indispensable"

En ce qui concerne la place des États-Unis dans le monde, Jerome Powell a considéré que leur interaction avec les autres nations était "extrêmement bénéfique pour notre pays". "Depuis la Seconde Guerre mondiale, les États-

Unis ont été une nation indispensable pour aider et défendre la démocratie, les accords sécuritaires, les accords économiques. (...) Il est clair que le monde veut cela", a-t-il relevé. "Cela profite tellement à notre économie d'avoir ce rôle". Lors de la réunion cette semaine de son comité de politique monétaire (FOMC), la Fed a maintenu ses taux et indiqué attendre d'avoir une plus grande confiance dans la baisse durable de l'inflation avant d'entamer un assouplissement monétaire. Une position réitérée sur CBS, Jerome Powell estimant de nouveau peu probable qu'une baisse soit décidée lors de la prochaine

réunion en mars. "Il n'est pas nécessaire que ce soit meilleur que ce que nous avons vu, ni même aussi bon. Il faut simplement que ce soit bon", a-t-il indiqué au sujet des conditions nécessaires, en soulignant "le risque bouger trop tôt face au risque de bouger trop tard". "Le moment approche (...), basé sur nos prévisions", a-t-il voulu rassurer. Selon lui, le taux d'inflation devrait continuer de régresser au premier semestre et la Fed devrait de nouveau se positionner sur l'objectif de niveau des taux lors de la réunion de mars. Il était de 4,6% à l'issue de sa réunion de décembre.

ALLEMAGNE Olaf Scholz souligne l'importance de l'accord UE-Mercosur pour la croissance en Europe

L e chancelier allemand Olaf Scholz a réaffirmé lundi son soutien à l'accord commercial entre l'UE et les pays latino-américains du Mercosur, auquel s'oppose la France, mettant en avant les "perspectives de croissance" pour l'Europe. "L'Allemagne est un pays qui est très attaché au libre-échange (...) et je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que nous avons besoin de tels accords car ils ont une grande importance géostratégique", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre français Gabriel Attal qui a réitéré la position de Paris selon laquelle "les conditions ne sont pas réunies" pour cet accord. "Les négociations avec les pays du Mercosur sont en cours depuis 20 ans déjà. Il n'est pas si étonnant qu'on ait le sentiment qu'elles doivent aboutir et que l'on souhaite qu'elles aboutissent" a insisté le chancelier. "Les conditions ne sont pas réunies" pour Attal Le Premier ministre français a lui réitéré la position de refus de Paris concernant cet accord que négocie la Commission européenne. "Je veux rappeler que l'Europe, c'est un continent de commerce et évidemment qu'on a besoin d'avoir des relations commerciales avec des pays, avec des continents en dehors de l'Europe", a déclaré Gabriel Attal, qui effectue à Berlin sa première visite à l'étranger. Mais "il y a des accords pour lesquels du point de vue de la France les conditions ne sont pas réunies. Et je le redis ici du point de vue de la France, le président de la République l'a dit, j'ai eu l'occasion de le dire aussi, les conditions ne sont pas réunies pour nous sur l'accord Mercosur", a-t-il martelé.

HYUNDAI ET IVECO

Production d'un utilitaire électrique compact

Le meilleur moyen de développer un nouveau véhicule, c'est de s'associer à un autre constructeur afin de réduire les coûts. Les synergies sont de toute manière aujourd'hui légion au sein de l'industrie automobile et celle du poids lourd, et les deux univers peuvent même parfois se rencontrer.

Un utilitaire électrique aussi pratique qu'un thermique ?

Et c'est exactement ce qui vient de se passer entre le groupe Iveco, réputé mondialement pour ses utilitaires légers, notamment le très polyvalent Daily, et Hyundai. Quand l'un propose ce qui fait peut-être de mieux en termes d'utilitaire polyvalent sur le marché, l'autre bénéficie d'une technologie écoulée dans le domaine du véhicule électrique. Le constructeur italien a récemment annoncé son intention de commercialiser un tout nouveau véhicule utilitaire léger entièrement électrique, destiné au marché européen, et pour ce faire, Iveco s'est donc associé à Hyundai. La signature de cet accord a eu lieu le 1er février 2024 au siège de Hyundai Motor Company à Séoul, en Corée du Sud.

Le VUL électrique, dont le nom demeure à ce jour indéterminé, reposera sur la nouvelle plateforme Global eLCV de Hyundai. Cette plateforme est spécialement conçue pour les VUL électriques d'une capacité de charge comprise entre 2,5 et 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC). Le communiqué conjoint des deux constructeurs met en lumière une nouvelle génération de batteries logées dans un plancher surbaissé. Cette innovation vise à faciliter le chargement et le transport de marchandises.

Iveco et Hyundai, un partenariat qui roule

Selon les termes de l'accord, Hyundai sera responsable de la fabrication et de la fourniture du châssis-cabine arborant le logo Iveco. De son côté, le constructeur italien assurera la personnalisation des véhicules complets et leur distribution sur le marché européen via ses propres canaux de vente. Le grand dévoilement de ce VUL électrique est prévu lors du salon IAA Transportation, qui se tiendra du 16 au 22 septembre 2024 à Hanovre, en Allemagne.

NOUVELLE AUDI RS 6 GT

Peinture spéciale et prix XXL !

Pour finir le cycle de vie de sa RS6 Avant, Audi dévoile une édition limitée baptisée RS6 GT. 660 exemplaires au programme dont 30 pour le marché français. Que recèle-t-elle sous son capot ?



Eté 2019, Audi présente la quatrième mouture de son break sportif RS6. Au menu, un moteur V8 4.0 litres biturbo distillant une confortable puissance de 600 ch soit 5 ch de moins que la génération précédente en version « Performance ».

Une GTO annonciatrice...

Novembre 2020, le concept car Audi RS6 GTO rend hommage à l'occasion des 40 ans de la technologie quattro à l'Audi 90 quattro IMSA GTO de 1989. Un prototype qui ne restera pas sans suite, on vous en reparle dans quelques lignes.

En novembre 2022, l'Audi RS6 poursuit sa croissance avec une petite poussée de puissance. C'est la version RS6 Performance (lire notre essai complet) qui par le biais de turbocompresseurs plus grands et une pression de suralimentation portée de 2,4 à 2,6 bars passe de 600 à 630 ch, la valeur de couple grimpe de 800 à 850 Nm. Parallèlement une petite cure d'allègement permet de grapiller 8 kg.

Le prix de la différence

Aujourd'hui, pour finir en beauté, la marque aux anneaux présente une édition limitée à 660 unités, qui sont d'ailleurs numérotées. Il

ne devrait y avoir que 30 exemplaires réservés au marché français de cette Audi RS 6 Avant GT qui a été débusquée se dégoûdissant les roues sur le circuit du Nürburgring en juin dernier. Le prix de vente qui reste encore à confirmer auprès d'Audi AG devrait avoisiner les 230 000 € auxquels ne manqueront pas de s'ajouter 60 000 € de Malus.

Même en laissant de côté la taxe écologique cela représente ne fort coquette somme, le prix de l'exclusivité « en somme ». Car pour mémoire une Audi RS6 Performance est facturée 146 450 € soit seulement 7 000 € de plus qu'une RS6 « normale ».

Les commandes de l'Audi RS6 Avant GT seront ouvertes dès le jeudi 8 février. Mais attention, il n'y en aura pas pour tout le monde puisqu'un process de vente exclusif a été mis en place. Les autos seront attribuées sur dossier, les critères de sélection sont encore en cours de définition. Toutefois, il est impératif d'être inscrit au programme myAudi et surtout d'être déjà détenteur d'un modèle Audi RS.

Audi aurait tort de se priver, d'une part, cette RS6 Avant GT sera l'ultime représentante de l'espèce avant l'hybridation ou l'électrification totale du modèle. Et d'autre part, BMW avec son M 3.0 CSL limitée à 50 unités habillée d'une livrée « à l'ancienne »

joue la même carte nostalgique chic. La firme à l'hélice a eut la main lourde sur l'addition puisque son bolide est facturé 765 000 €. Mais quand on aime (M ?) on ne compte pas.

Combien de chevaux sous le capot de l'Audi RS6 GT ?

Stoppons ici le suspens et répondons immédiatement à la question de la puissance qui se trouve sous le capot de cette Audi RS 6 Avant GT. Aucune hausse n'est à constater. Le moteur V8 distille toujours 630 ch. Les modifications techniques concernent la suspension à ressorts hélicoïdaux réglables et le typage optimisé du différentiel spot quattro. Par ailleurs le capot et les ailes en carbone à l'instar des coques des sièges avant permet de gagner 15 kg par rapport à une Audi RS6 Performance.

Sur le marché français, l'auto sera livrable en Gris nardo ou Noir mythic sans stickers. Pour arborer les « peintures de guerre », il vous faudra impérativement opter pour la teinte Blanc Arkona (celle représentée sur les photos) avec donc les stickers aux couleurs historiques d'Audi Sport et les jantes blanches. Selon les pays, Audi adapte son « produit ». En France, la RS6 GT bénéficiera d'une vitesse de pointe de 305 km/h

Le Ford Explorer restylé (2024) perd sa version hybride



Aux Etats-Unis, "notre" Ford Explorer vient de gagner son restylage de mi-carrière. Mais sa version hybride rechargeable, la seule disponible en Europe, n'existe plus. Le Ford Explorer est un énorme SUV de plus de cinq mètres de long qu'on ne croise que très rarement sur nos routes. Il est pourtant bien commercialisé chez

nous depuis l'année 2020, dans une unique version hybride rechargeable de 457 chevaux évitant le problème du malus écologique, facturé à tout de même 89 000€ (avec une remise à 82 000€ en France). Mais alors que ce gros modèle n'est déjà plus disponible qu'en stock chez nous, il va très probablement bientôt disparaître de

notre marché car sa version américaine ne possède même plus de version hybride au catalogue. Dans sa version restylée que vient de présenter Ford aux Etats-Unis, l'engin gagne une calandre encore plus grosse, améliore la finition de son intérieur et progresse au niveau de l'équipement et des aides à la conduite. Mais sous le capot, il impose désormais les gros mo-

teurs 100% thermiques qui donneraient accès en France à un malus écologique maximal de 60 000€.

304 ou 406 chevaux

L'Explorer restylé laisse en effet le choix entre un bloc 2,3 litres à quatre cylindres turbo de 304 chevaux et un V6 3,0 litres de 406 chevaux. Compte tenu de sa diffu-

sion en Europe, son départ du Vieux Continent ne sera de toute façon pas une grosse perte. Rappelons que Ford prépare l'arrivée chez nous d'un autre Explorer, un peu plus petit et entièrement électrique, conçu sur la base du Volkswagen ID.4. Cet Explorer-là doit arriver d'ici la seconde moitié de l'année 2024.

FAUTE À UNE LOI DE 1920 !

Les puissants États-Unis ont un mal fou à installer des éoliennes en mer

Les États-Unis ont beau avoir de grosses ambitions sur l'énergie éolienne, une loi centenaire, qui impose l'utilisation de navires américains, entrave leurs projets offshore. Et la France souffre un peu du même problème.



L'administration Biden s'est fixée l'objectif de générer pas moins de 30 gigawatts d'électricité issue de l'éolien offshore (en mer), d'ici 2030. C'est l'équivalent de la consommation d'une ville comme New York, multipliée par quatre. Mais une loi datant de 1920, non, vous ne rêvez pas, impose l'utilisation de navires américains spécialisés dans la mise en place des éoliennes. Sauf qu'outre-Atlantique, comme en France d'ailleurs, ces navires ne sont pas légion.

L'incohérence bureaucratique dans toute sa splendeur, et c'est l'éolien qui trinque

Le premier projet éolien offshore américain, le Vineyard Wind 1, rencontre des obstacles sérieux. Les pales de turbine de

ce dernier ont quitté leur port en septembre 2023, direction le Massachusetts. Sauf que les pales ont voyagé à bord de barges, au lieu d'un navire d'installation éolienne, devenu essentiel au processus d'installation.

Aux États-Unis, cela est dû au Jones Act, ou Merchant Marine Act de 1920, qui oblige quiconque veut transporter des marchandises d'un bout à l'autre des États-Unis par la voie maritime à utiliser des navires américains. Plus précisément, cette obligation concerne les lieux rattachés par le navire. Et aux USA, on considère une éolienne offshore comme un lieu à part entière, ce qui le soumet de fait au Jones Act. Sauf que cette interprétation plutôt archaïque du texte crée des obstacles et des défis majeurs pour l'industrie éolienne

américaine. Car à l'heure où nous écrivons ces lignes, le pays de l'Oncle Sam ne dispose pas d'un seul navire installateur d'éoliennes en mer en fonction. Il lui faut alors faire avec des barges, puisqu'il lui est impossible de mobiliser des navires étrangers.

Le premier navire installateur d'éoliennes américain en cours de construction

Le tableau est sombre, mais un espoir émerge, sans mauvais jeu de mots. Le premier navire de cette nature, conforme au Jones Act et baptisé le « Charybdis » (la fille de Gaïa et de Poséidon dans la mythologie grecque), est aujourd'hui en construction au Texas. Sauf que des retards imputés au manque de main-d'œuvre repoussent encore et encore son achèvement, au mieux prévu pour 2025. En l'état, la pénurie de navires fait peu à peu sortir les États-Unis de leur objectif de 30 gigawatts d'électricité éolienne d'ici 2030.

L'interprétation du Jones Act confère au pays un monopole particulièrement coûteux, en ce qu'il exige que la construction, le pavillon et la navigation soient effectués par des chantiers navals américains. Forcément, cela a des conséquences sur le coût des projets éoliens offshore et le calendrier, ce qui limite la compétitivité et ralentit la progression des États-Unis vers ses objectifs d'énergie plus verte.

Les experts soulignent que les USA doivent impérativement résoudre les problèmes liés au Jones Act s'ils veulent accélérer le déploiement de l'énergie éolienne offshore. Bien que d'autres facteurs, tels que les taux d'intérêt et l'inflation, jouent sur le secteur, la réforme de cette loi vieille d'un siècle est cruciale pour garantir un développement éolien digne de ce nom.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Bard va devenir Gemini



Le chatbot de Google va clairement faire peau neuve en 2024. Nom, application, version avancée... on vous dit tout sur les prochains changements qui seront apportés à Bard. Dans le domaine de l'IA, ChatGPT et Bard ne cessent de se tirer la bourre. Et avec toutes les nouveautés qui arrivent du côté du chatbot d'OpenAI, Google a intérêt à aller vite dans le développement de son offre, afin de ne pas être laissé à distance. Une obligation à rapidement proposer du neuf que semble bien avoir compris la firme américaine, si l'on en croit cette nouvelle fuite.

Bard devient Gemini

Bard ne sera bientôt plus Bard. C'est ce que montre un document fuité sur X (ex-Twitter), qui est l'annonce d'une mise à jour à paraître le 7 février prochain. On y apprend ainsi que le chatbot de Google va changer de nom, pour prendre celui de son modèle de langage Gemini. Et ce n'est pas là la seule nouvelle qui nous arrive. En effet, à l'image de ChatGPT Plus, une version plus puissante et payante, Gemini Advanced, sera aussi mise à disposition. Celle-ci bénéficiera de la version Ultra 1.0 de Gemini, ce qui la rendra « beaucoup plus capable d'accomplir des tâches très complexes telles que le codage, le raisonnement logique, le suivi d'instructions nuancées et la collaboration créative. »

Une application dans les tuyaux

Le prix de ce service n'est pour le moment pas connu. Il sera d'abord optimisé pour les échanges en langue anglaise, tout en étant déployé dans près de 150 pays dans le monde. De quoi déjà faire plaisir à tous les gros utilisateurs d'IA, même si Google ne s'arrête pas là dans les annonces.

En effet, comme nous vous le disions dans le titre, Google profite de cette mise à jour pour communiquer sur une future application Android et iOS pour Bard/Gemini. Elle sera d'abord proposée en anglais, japonais et coréen, avant de rendre disponibles d'autres langues. Seul bémol, seront exclus de ce lancement la plupart des pays du vieux continent, l'application n'étant pas prévue pour être accessible au Royaume-Uni, en Suisse et dans les pays de l'Espace économie européen, auquel la France appartient.

■ Brèves

Thoma Bravo rachète Everbridge

Le fonds d'investissement va mettre 1,5 Md\$ sur la table pour sortir Everbridge de la bourse. La société a été fondée en 2002 sous le nom 3N Global et a pour objectif de gérer les événements critiques. Elle intervient sur plusieurs évaluations à base de renseignements des risques, mais aussi la fourniture de capacité de communication en période de crise. Sur ce dernier aspect, Everbridge est en concurrence avec l'offre AtHoc de BlackBerry. Le rachat est soumis aux autori-

sations réglementaires et devrait être finalisé au deuxième trimestre 2024.

Le code de Parcoursup vulnérable

Une décision du tribunal administratif de Paris du 2 novembre 2023 a rejeté la demande d'une association (Ouvre-boîte en l'es-pèce) qui demandait l'accès au code source de la plateforme de collecte et de gestion des vœux des lycéens pour leurs études supérieures. Le motif est cependant pour le moins surprenant. En effet, le ministère de l'Educa-

tion nationale était opposé à cette ouverture car « le code source comportait de nombreuses vulnérabilités, dont la résolution impliquait la réalisation de travaux dont la durée prévisible s'élevait à plusieurs années ». La décision ne donne bien évidemment pas de détail sur les failles dénichées et si elles ont été depuis corrigées..

Le casque Vision Pro décortiqué

A peine commercialisé, le casque de réalité mixte est passé par les experts en démon-

tage de la société iFixit. Un moyen de découvrir ce qui se cache derrière ce casque vendu près de 3 500 dollars aux États-Unis. Dans une vidéo, la personne a eu du mal à retirer l'écran externe du casque (de la chaleur pour décoller la colle a été nécessaire), aussi appelé EyeSight. Ce dernier est un panneau Oled couplé à différentes lentilles pour donner un effet 3D ou stéréoscopique au regard. Si iFixit observe que le casque est extrêmement complexe, il y a certains points positifs comme par exemple remplacer facilement la batterie et les haut-parleurs.

Mots fléchés

Journaux	↘	Gallinacé	↘	Équidé	↘	Clous	↘	Abri douillet	↘	Ori dans les arènes	↘	Bière	↘	Coule de source	↘
Animal de compagnie		Placée				Pour l'actinium				Attachée	→				
	→		↓				↓			Patrie des rétais					↓
Marque de refus	→			Prendre en notes	→							Dieu solaire	→		
Immense				Priver de chef								Choisir démocratiquement			
	↘				↓	Germain	Ancien poème	→			Détrôné par l'euro	→			
											Portion de cercle				
Qui ne reste pas de marbre	→								Grand lac canadien	Métal ménager	→				Mener à bien
Offert en hommage	→					Chien de courses	→								↓
Le meilleur						Revêtement de sol									
	↘		Encourager	→						Hurle	→				
			Draguer							Bac à vaisselle					
Nageoire dorsale		Femme en botte		Maigreux extrême	→							Issu des urnes	→		
				Erbium								Devant la matière			
	↘	↓		↓				La première venue Se bidonner (se)	→				↓	Bonbon	Morceaux de canards
Sport en stand	→			Patronyme	→				Sortis	→					
				Bâton d'écolier											
L'argon	→				↓							Sans motif	→		
Relayer			Dirai		Scorie	→						Comiques			
	↘			↓											
									Yacht	→					
Victoire de Napoléon	→					Canton suisse	→				Possessif	→			
Grand courage						Fabricant de harnais					Rapace				Équerre
	↘						↓			Cible	→				↓
										Lac des Pyrénées				Col des Alpes	
Étain du laborantin			À recenser	→				Volée	→						↓
	↘							Exceptionnel							
			Portion		Pli sûr	→				Crues	→				Clôture
					Rongeur femelle					Négation					
Poisson de mer	→		↓		↓										↓
										Trou normand	→			Marque de surprise	
										Esprit				Intra muros	
Copiée illégalement		Instruments de labours	→								Deviendra	→		↓	
	↘	Id est									Parcours des yeux				
		↓									↓				
								Dressai	→						
Canal	→							Davantage	→					Éclos	→

Près de 1,5 million de comprimés psychotropes saisis à Tamanrasset, Oran et El Oued

Les unités de la Sûreté nationale ont arrêté 17 individus activant dans le trafic illicite de psychotropes, au niveau des wilayas de Tamanrasset, d'Oran, et d'El Oued, et saisi 1.416.000 comprimés psychotropes, a indiqué, lundi, un communiqué de la Sûreté nationale. «La première opération, menée par la BRI de la wilaya de Tamanrasset, a permis la saisie de 683.000 comprimés de type Prégabaline et de 4 véhicules, avec arrestation de 3 individus», tandis que la deuxième opération, menée par la 21^e sureté urbaine d'Oran, a permis de mettre la main sur «572.714 comprimés hallucinogènes de différents types avec arrestation de 11 individus». La troisième opération menée par le service central de lutte contre le trafic illicite de drogues s'est soldée par la saisie de «160.350 comprimés de type Prégabaline avec arrestation de 3 individus originaires de la wilaya d'El Oued, et récupération de 4 véhicules touristiques».

TIZI-OUZOU

Programme de plantation de plus de 42.000 arbres fruitiers

Un nouveau programme de plantation de 42.500 arbres fruitiers rustiques a été inscrit au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'occasion de la campagne 2023/2024, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Ce programme porte exclusivement sur la plantation de deux espèces rustiques adaptées à la wilaya de Tizi-Ouzou et qui sont le cerisier et le figuier, a indiqué à l'APS, la chargée du service arboriculture fruitière et oléiculture, Khelidja Chibani. Sur ces 42.500 plants, un quota de 22.500 est réservé pour le cerisier et le reste (20.000) pour le figuier, a détaillé la responsable qui a souligné que ce programme entre dans le cadre du programme national pour le développement de l'arboriculture fruitière rustique.

MDN

Saïd Chanegriha visite le Centre des opérations de l'armée de l'Air saoudienne

En visite officielle au Royaume d'Arabie Saoudite en qualité de représentant du président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), s'est rendu, mardi au Centre des opérations de l'armée de l'Air saoudienne, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au quatrième jour de sa visite officielle au Royaume d'Arabie Saoudite pour participer à la deuxième édition de l'exposition mondiale de défense +World Defense Show+, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu aujourd'hui, mardi 06 février 2024, au Centre des opérations de l'Armée de l'Air saoudienne", souligne le communiqué. Après l'accueil à l'entrée du Centre des opérations des Forces aériennes, "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a visité les différentes composantes et structures dont dispose ce centre et a reçu des explications détaillées sur ses missions, notamment, en ce qui a trait aux opérations aériennes", ajoute le communiqué. Selon la même source, "à l'issue de cette visite, les deux parties ont échangé des présents symboliques, avant que Monsieur le Général d'Armée ne signe le livre d'Or du centre".

SALON DE TOURISME EMITT EN TURQUIE

L'Algérie participe à la 27^e édition

L'Algérie participe à la 27^e édition du salon EMITT (East Mediterranean International Tourism and Travel Exhibition), prévue du 6 au 9 février en Turquie, afin de promouvoir la destination touristique Algérie, indique mardi un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT). «L'Algérie participe pour la première fois aux activités de la 27^e édition du salon EMITT à Istanbul (Turquie), représentée par l'ONT et l'ONAT, ainsi que par une délégation d'opérateurs touristiques et de professionnels du secteur, et ce, du 6 au 9 février 2024 », note le communiqué. Cette participation vise à s'ouvrir à de nouveaux marchés touristiques prometteurs et à promouvoir la destination touristique Algérie, tout en permettant aux

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mercredi 7 février 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



opérateurs touristiques algériens d'établir des relations de travail et d'organiser des programmes touristiques, notamment après les mesures prises pour faciliter l'obtention de visas. La participation à ce rendez-vous touristique est le fruit du travail de promotion fourni par le secteur lors de la dernière édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), qui a connu une large participation d'opérateurs touristiques, de journalistes et d'influenceurs turcs, qui ont créé plusieurs contenus sur les réseaux sociaux et réalisé des articles pour différents médias turcs sur la civilisation islamique et le patrimoine ottoman en Algérie, ayant eu un écho favorable, lit-on dans le document. Ce salon est l'un des cinq salons com-

merciaux touristiques les plus importants au monde, la précédente édition ayant enregistré la participation de plus de 40.000 opérateurs et professionnels du secteur touristique, avec la participation de 595 exposants représentant 95 pays et 30.000 visiteurs. Lors de ce salon, l'ONT fera la promotion de la destination touristique Algérie, en recourant aux supports imprimés et numériques en arabe et en anglais, qui seront distribués au niveau du stand de l'Algérie, outre les informations et explications qui seront fournies aux visiteurs. De plus, il sera possible d'effectuer des visites virtuelles en 3D de certaines régions touristiques algériennes, selon la même source.

Agence

RÉVOLUTION DU 1^{er} NOVEMBRE

Un riche programme de festivités pour célébrer le 70e anniversaire

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a tracé un riche programme de festivités pour la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, prévoyant diverses activités qui mettront en avant le passé glorieux de l'Algérie, son présent

rayonnant et son avenir prometteur, selon un communiqué du ministère. Lors d'une réunion, lundi, avec les cadres centraux, consacrée à l'évaluation du bilan de la Direction du patrimoine historique et culturel pour l'année 2023 et à l'examen du programme prévu pour 2024, le ministre

des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a indiqué dans une allocution que "la célébration du 70e anniversaire de la Révolution du 1er Novembre 1954 sera l'occasion de mettre en avant le passé glorieux de l'Algérie, son présent rayonnant et son avenir prometteur". Le ministre a souligné

la nécessité d'accorder "une attention particulière aux programmes tracés dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire de la glorieuse Guerre de libération, dont les grands axes ont été approuvés par le Comité national de préparation de la célébration des fêtes nationales".

EN TRIPLANT SES INVESTISSEMENTS

L'Inde se voit en locomotive de la croissance mondiale

Le ministère des Finances indien est optimiste. En début de semaine dernière, ses équipes ont expliqué dans une note que la croissance du PIB allait dépasser 7 % lors de l'année fiscale en cours, qui se termine à la fin du mois de mars. C'est une bonne nouvelle, étant donné qu'il y a un an, la Banque centrale indienne tablait sur seulement 6,5 %. Les économistes du ministère ont indiqué que cette croissance était tirée par la demande intérieure (consommation privée et investissements), laquelle est stimulée par les réformes mises en œuvre par le gouvernement au cours des dix dernières années. «L'offre a elle aussi été renforcée grâce à des investissements dans les infrastructures physiques et numériques et par des mesures visant à stimuler le secteur manufacturier », détaille la note. L'effort a été particulièrement intense pour les infrastructures. En dix ans, le gouvernement indien a plus que triplé ses investissements, passés de 63 milliards d'euros en 2015 à 208 milliards d'euros en 2024, relève la note. C'est de bon augure pour la croissance future du pays : « Ces éléments se combinent pour donner une impulsion à l'activité économique du pays. Par conséquent, au cours de l'exercice 2024- 2025, la croissance réelle du

PIB sera probablement plus proche de 7 % », conclut le rapport. Le gouvernement a aussi mis en place la GST, la taxe unifiée sur les biens et les services, qui lui rapporte de précieuses recettes fiscales. Janvier a d'ailleurs été un mois record, avec 19 milliards d'euros récoltés grâce à la GST. Cela permet au gouvernement de continuer à investir tout en réduisant son déficit. Celui-ci devrait atteindre 5,8 % de PIB à la fin du mois de mars et le gouvernement compte l'abaisser davantage, à 5,1 %, d'ici à l'an prochain. Le Fonds monétaire international (FMI) est du même avis que le gouvernement : la croissance indienne sera supérieure aux prévisions. Le Fonds a d'ailleurs rehaussé, mercredi, ses propres estimations pour le pays, à 6,7 % pour cette année fiscale. A l'automne, le FMI tablait sur 6,3 %. Il a aussi revu à la hausse ses prévisions pour 2024- 2025 et 2025-2026, à 6,5 % contre 6,3 % précédemment. Selon le Fonds, le PIB actuel de l'Inde est de 3.730 milliards de dollars, ce qui en fait la cinquième puissance économique mondiale. Dans sa note, le ministère des Finances assure que le pays peut franchir la barre des 5.000 milliards de dollars dans les trois ans qui viennent. L'Inde deviendrait la troisième puissance économique mondiale.

Risques géopolitiques

Les autorités ont cependant alerté sur les risques géopolitiques. Non seulement la reprise post-Covid a été affectée par la guerre en Ukraine, mais les chaînes d'approvisionnement sont à nouveau menacées en 2024. « Cela va affecter les flux commerciaux, le coût des transports, la production et alimenter l'inflation à l'échelle mondiale », a averti le ministère des Finances. L'agence Fitch a d'ailleurs prévenu qu'elle allait dégrader ses prévisions de croissance pour l'Asie du Sud si les attaques de navires en mer Rouge se poursuivaient. Face à ces tensions mondiales, cette croissance de 7 % fait la fierté des Indiens. « C'est une chose d'avoir une croissance de 9 %, lorsque l'économie mondiale croît de 4 %. C'est une autre de faire 7 % lorsque les autres sont à 2 % », a expliqué Venkatramanan Nageswaran, l'économiste en chef du gouvernement. Narendra Modi, au pouvoir depuis dix ans et candidat à sa réélection au printemps, répète qu'il veut faire de l'Inde un pays développé d'ici à vingt ans. « Avec la poursuite des réformes, cet objectif est réalisable », appuie le ministère des Finances.

Source : Les Echos